

Pour une refondation du système éducatif guinéen

A travers les assises nationales de l'éducation

SANOH Ibrahima

24/02/2017

SANOH Ibrahima est un citoyen guinéen né en 1989. Il est écrivain, auteur, penseur, libéral et est iconoclaste. Il est de ceux qui croient en la force des idées. Convaincu que la connaissance est un bien public mondial et que l'éducation est un levier du développement, il appelle à la refondation du système éducatif guinéen dont l'inefficacité fait l'unanimité. Il aime le partage, déteste l'imposition des idées. Il propose donc des idées pour cette refondation et appelle aux assises nationales de l'éducation dont il se fait le chantre.

Sommaire

Introduction	3
I- L'état des lieux du système d'éducation guinéen.....	6
II-La mondialisation et les mutations des systèmes scolaires d'enseignement.....	24
2-1) Les dimensions et facettes de la mondialisation.....	25
2-2) Les impacts de la mondialisation sur les systèmes d'enseignement.	27
III - Les composantes de l'environnement des institutions d'enseignement scolaires	29
3-1) Les institutions d'enseignement et la culture	30
3-2) Les institutions d'enseignement et la technologie.....	32
3-3) Les institutions d'enseignement et le marché du travail	33
3-4) Les institutions d'enseignement et les organisations syndicales	33
3-5) Les institutions d'enseignement et les politiques de l'Etat	34
IV – Les dimensions et finalités de l'enseignement.....	35
4-1) L'université comme un système vivant	35
4-2) L'école comme unité de production des connaissances.....	36
4-3) L'école comme une organisation sociale	38
4-4) L'école est une entité politique.....	38
4-5) L'Ecole comme un moyen de régulation sociale.....	39
V- Les stratégies de réformes et de restructurations du système éducatif guinéen	42
5-1) La réforme de l'éducation guinéenne afin de la rendre compétitive.....	45
5-2) La gouvernance universitaire	62
5-3) L'augmentation des dotations financières des institutions d'enseignement.....	74
5-5) La bonne sélection des enseignants et la valorisation de leur statut.....	78
5-6) La mise en place d'une instance nationale d'évaluation de la qualité de l'enseignement	81
5-7) La promotion de la recherche universitaire	83
VI - Les stratégies d'application des réformes éducatives	85
Conclusion	89

Introduction

L'idée de l'éducation est aussi vieille que l'humanité. Au VII^e siècle avant J.C, le philosophe chinois Guan Zhong écrivait le conseil suivant : « si tu plantes un an à l'avance, plante une graine. Si tu plantes à dix ans, plante un arbre. Si c'est à cent ans, forme les gens. Si tu sèmes une graine, tu feras une récolte unique. Si tu formes les gens, tu feras une centaine de récoltes. » Depuis des décennies, les chercheurs ont des opinions pareilles au sujet de l'éducation. Ce sont le plus souvent les économistes et sociologues qui s'intéressent aux questions de l'éducation. Les premiers, dans le dessein d'évaluer et quantifier les effets de l'éducation sur la croissance économique et le bien-être des résidents d'une économie. Les seconds pour comprendre et théoriser les relations sociales dans les institutions d'enseignement.

Dans un rapport de la Banque mondiale publié en 2008 et intitulé « Accelerating the catch Up : Tertiary Education for growth in Sub-Saharan Africa », on souligne la place de l'éducation quelle soit primaire, secondaire ou tertiaire dans le processus de développement des pays. Il a été admis qu'à la grande différence de l'économie physique, l'économie des savoirs est caractérisée par des rendements d'échelles croissants.

Si l'éducation peut contribuer à l'accroissement de la croissance économique , à l'augmentation du niveau de production agrégée, il y a bel et bien une raison de croire que par l'éducation , on peut réduire le niveau de pauvreté, améliorer le niveau général de bien-être et apporter des externalités positives.

Le système éducatif guinéen a souvent été qualifié de malade. L'exécutif guinéen, le premier l'a dit. Son ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, l'a renchéri. La déliquescence de notre système éducatif fait l'unanimité. Et, aucun acteur ne nie le fait qu'elle doit être réformée. Son importance dans la lutte contre la pauvreté, les inégalités, dans l'amélioration du niveau de création de richesses et de bien-être est une lapalissade.

Le niveau de l'élève guinéen baisse, l'environnement scolaire dans lequel il baigne ne lui favorise pas l'apprentissage. L'enseignant guinéen bourrelé de problèmes, ne parvient pas à exhausser le niveau de ses élèves. Notre modèle de gouvernance scolaire est tel que l'enseignement devient le plan de survie

pour les gens en mal de carrière, pourtant sans compétences réelles, faisant réciter à leurs étudiants ce qu'ils ont annoncé eux-mêmes.

L'élève guinéen ne peut donc plus penser par lui-même. Pis, il est devenu schizophrène. A l'école, on ne lui transmet aucune valeur fécondante, depuis que le dirigeant de son école rivalise avec ses élèves pour séduire les jeunes filles de son institution d'enseignement. Depuis, qu'il a intériorisé qu'il n'est nul besoin d'obtenir la moyenne à une évaluation finale pour passer en classe supérieure et que quelques billets suffisent. En un comme en mille mots, le système éducatif guinéen est inefficace lorsque l'on confronte les objectifs aux résultats, en termes de gouvernance, d'équité, d'accès, de péréquation des ressources, de niveau d'apprentissage, d'efficacité interne et externe.

Les Guinéens, bien que réalisant la décadence de leur système éducatif, ne soupçonnent pas la gravité de celle-là. Sinon comment comprendre que les Guinéens aient été incapables de lever le moindre bout du doigt pour appeler aux assises nationales de l'éducation ? Comprennent-ils que le système éducatif guinéen est tellement en panne qu'il est devenu celui d'une reproduction sociale ?

Je suis de ceux qui appellent à réformer le système éducatif guinéen. Mieux, de ceux qui osent proposer quelque chose et qui appellent à la concertation des différents acteurs afin que notre système éducatif se rétablisse. J'appelle aux « Assises Nationales de l'Education » !

Les Assises Nationales de l'Education auxquelles j'appelle, se veulent participatives et inclusives. Nous ne voulons pas d'un forum de rencontres informelles entre acteurs. Et, pour la réussite d'un tel cadre de rencontres, plusieurs étapes doivent être franchies à travers les concertations thématiques, les contributions écrites, les auditions des personnes ou organisations ressources.

Il faut un diagnostic vrai, sans complaisance de notre système éducatif. Cela n'est le travail d'un seul, ne doit pas être celui d'une officine, d'un cabinet, fût-il celui présidentiel. Nos assises nationales de l'éducation doivent permettre d'obtenir un consensus non pas mou, velléitaire, abscons au sujet de l'éducation, mais fort. Elles permettront :

-le diagnostic sans complaisance de l'éducation guinéenne,

-la profonde révision du système éducatif guinéen à travers des approches holistique, globale et inclusive,

-la définition de nouvelles stratégies et politiques éducatives à même de satisfaire les contraintes auxquelles l'éducation guinéenne est confrontée,

-la définition d'un calendrier de réformes et des modalités de son suivi-évaluation.

I- L'état des lieux du système d'éducation guinéen

Faire le diagnostic de l'éducation guinéenne peut paraître un exercice difficile, en ce sens qu'elle se porte tellement mal depuis des années qu'elle est devenue moribonde, qu'elle engendre la dépression, qu'elle forme des chômeurs auxquels elle livre des passeports-diplômes pour d'autres cieux, qu'elle incite à l'immigration clandestine. Ici, il sera question de souligner les éléments saillants qui souillent notre éducation et la rendent même stérile.

1) Le système éducatif guinéen est en déphasage avec les exigences du 21^e siècle et ne répond pas aux besoins essentiels de l'économie.

De l'indépendance à nos jours, la Guinée a connu un éventail de réformes scolaires souvent conditionnées par les circonstances de l'époque. Hâtives et improvisées, elles ont été pour la plupart. Des stratégies efficaces ont rarement été utilisées. Les politiques visant à changer le panorama de l'éducation guinéenne se sont réalisées avec un grand mépris des acquis, comme si chaque système, chaque régime n'avait rien de bon dans ses politiques et stratégies d'enseignement. La première réforme de l'éducation en Guinée date de 1959. L'ordonnance N° 42/MEN/99 du 5 août 1959 assignait à l'enseignement trois objectifs principaux :

- permettre au peuple de Guinée d'accéder à une culture scientifique poussée et aux techniques répondant aux besoins réels du pays,
- rendre effectif le droit à l'éducation reconnu à tout guinéen selon les dispositions de la loi constitutive du 10 novembre 1958,
- rénover les valeurs culturelles africaines.

La langue d'enseignement était bien le français et les programmes d'enseignement du type panafricaniste. D'autres réformes suivirent celle de 1959, au nombre desquelles nous citerons :

▪ La réforme 1961

Celle-là, naquît des conséquences de la revendication des enseignants de novembre de la même année. Les premiers conflits entre autorités et les enseignants conduisirent à la disparition du syndicalisme libre en Guinée et la stigmatisation des enseignants. Le régime de jadis profita de cette revendication à caractère syndical, visant l'amélioration des conditions de vie des enseignants, pour ériger des boucs émissaires et taxer ces syndicats grévistes, de vouloir

comploter contre l'autorité de l'Etat. Cela conduisit les enseignants, pour la plupart, à se sauver la peau en s'exilant dans les pays limitrophes francophones : Côte d'Ivoire, Sénégal et Mali. Les écoles furent fermées pour de bons moments et le déficit des enseignants aggrava les choses. Le manque des enseignants conduisit les étudiants, élèves à s'insurger contre les autorités. Des arrestations furent faites, les étudiants matés. Les professeurs étrangers bénévoles venus aider la nouvelle nation à former ses élèves et cadres s'en allèrent, certains d'eux finirent dans les geôles. L'éducation guinéenne connut sa première crise.

Le gouvernement pour remédier à ces difficultés conjoncturelles créa des écoles afin de former ses enseignants et fit appel au secours des pays du bloc socialiste soviétique. C'est dans ce contexte que furent créées : à Kankan, Conakry et Macenta des écoles normales primaires. A la même année, l'Ecole Normale Secondaire de Dabadou fut créée et l'on y forma pendant 22 mois des enseignants du secondaire. D'autres écoles furent construites dont l'Ecole nationale du secrétariat, l'Institut des beaux-arts et des langues française et allemande.

Entre 1962 et 1965 : l'Ecole Normale Supérieure de Kankan fut créée pour y former des enseignants du 2^e cycle secondaire. Les expatriés des pays soviétiques furent les nouveaux instituteurs. En 1966, les collèges d'enseignement rural (CER) furent institués. Après deux années d'existence, on les rebaptisa « centre d'enseignement révolutionnaire (CER) ». Pour la première fois, on y orienta des jeunes n'ayant pas réussi les examens d'entrée au collège. Dans les CER, on y donnait des formations en rapport à la vie.

▪ **La réforme de 1967**

Elle consista au retour à l'architecture type de 1959. Les durées de l'enseignement pour les différents types de cycle étaient :

- 6 ans pour le premier cycle,
- 3 ans pour le second et 3 ans pour le 3^e cycle.

▪ **La réforme de 1968**

Celle-là fut inspirée de la révolution chinoise. L'idée phare était que l'on ne pouvait nullement parvenir au développement sans l'enseignement dans sa propre langue. Cette réforme visa la massification de l'enseignement et de faire de la culture l'affaire de tous. Les enseignements dans les langues

vernaculaires furent institués du primaire jusqu'en 9^e du secondaire. De même que l'on y fit le travail productif à des fins lucratives, les connaissances techniques de type agricole furent privilégiées à celles académiques.

L'improvisation fut la caractéristique principale de cette réforme. Les premières années eurent des résultats mitigés : difficultés des enseignants à enseigner dans des langues vernaculaires dues à l'absence des supports didactiques et à l'impréparation.

D'autres types d'écoles continuèrent à exister selon les réalités et les besoins des autorités de l'époque. Certaines écoles furent instituées par incapacité des autorités à mettre en place de véritables solutions aux problèmes du chômage. Par exemple, en 1976, avec l'institutionnalisation des facultés agro-zootechniques dans chaque région administrative, 80% des bacheliers y étaient orientés.

D'autres réformes virent le jour pendant la seconde République. Celle de 1989 remit en cause l'ensemble du système éducatif qu'il hérita. Lors des assises nationales de l'enseignement de 1985, le nouveau régime réinstaura la langue française comme celle de l'enseignement. Par ailleurs, il ferma certaines écoles. Au fil du temps, il créa de nouvelles universités. Le second régime permit et facilita la création de nouvelles institutions d'enseignement privé, alors que la première République avait banni l'enseignement privé.

Les budgets de l'enseignement ont relativement augmenté au fil des temps, mais les problèmes d'infrastructures, de qualité de formation demeurent. Les universités deviennent de plus en plus mal gouvernées, et ne produisent plus de cadres employables, elles sont en crise et profondément secouées. Que ce soit dans la première ou la seconde République, le système éducatif ne sait jamais excellemment porté. D'ailleurs, aujourd'hui, il ne se porte non plus pas bien. Certes qu'il y a eu des améliorations, mais depuis des années, le système éducatif est en véritable chute libre et peine à se faire une réputation continentale.

Ainsi, le système éducatif guinéen apparaît comme un îlot entièrement à part. Le système éducatif guinéen refuse de s'adapter à son environnement, avec lequel il a coupé tout lien. Il vit ainsi dans l'autarcie. L'éducation guinéenne a coupé les liens avec l'évolution technologique, à la quelle elle refuse de s'adapter et avec laquelle elle est en déphasage. L'éducation guinéenne a coupé le pont avec la culture, qu'elle n'influence plus, surtout celle nationale

avec des valeurs républicaines fécondantes. Elle a aussi rompu les liens avec l'environnement des affaires, elle forme comme elle veut et n'a pas besoin de savoir ce que les marchés, les entreprises, l'Etat, attendent d'elle et répugnent.

L'éducation guinéenne est devenue myope à telle enseigne qu'elle ne peut plus voir ce qui marche ailleurs et faire une imitation intelligente. Elle a cessé toute comparaison et compétition avec les autres systèmes éducatifs, en se résignant dans un environnement végétatif et dans l'immobilisme. Elle manque d'ambition et elle est devenue fataliste. La plupart de ses acteurs, surtout ses décideurs donne l'impression que l'on ne peut plus rien et que toute tentative de la réformer en profondeur et en douceur serait un engagement de coûts inutiles et irrécupérables. Pis, une gageure. L'éducation guinéenne n'est plus soucieuse de l'employabilité de ses actifs. Elle vit en autarcie!

2) L'insuffisance de ressources et dotations financières

En effet, semer chichement c'est faire une maigre récolte. Au-delà des problèmes susmentionnés, le problème du financement de l'éducation est peut-être le plus grand problème auquel l'éducation guinéenne est confrontée. C'est avec des moyens suffisants que l'on peut construire des écoles, rénover celles en état de décrépitude avancée, équiper les établissements de moyens didactiques nécessaires répondant aux standards internationaux et permettant la facilitation de l'enseignement.

De 1991 à 2010, la Guinée a alloué en moyenne 2,43% du PIB à son éducation, lequel n'a rien de régulier. Cela fait que les dépenses en matière d'éducation chez nous, comme ailleurs sont irrégulières, aléatoires et même insuffisantes par rapport aux besoins réels du pays en matière d'éducation.

Une comparaison des dépenses d'éducation de notre pays à celles de certains pays africains, donne le tableau récapitulatif ci-après.

Tableau N°1: Comparaison des dépenses d'investissement (en % d PIB) de la Guinée, l'Afrique du Sud, le Maroc et la Tunisie.

Année	Guinée	Afrique du Sud	Maroc	Tunisie
1991	2	5,9	5	6
1992	2	ND	ND	5,8
1993	2,1	6,1	5,7	6
1994	ND	6	ND	6,2

1995	1,9	ND	5,6	6,4
1996	ND	5,7	ND	6,3
1997	ND	ND	ND	6,7
1998	ND	ND	5,3	ND
1999	2,4	6	5,4	6,3
2000	2,6	5,6	5,8	6,2
2001	2,1	5,3	5,6	6,2
2002	2,6	5,2	5,8	5,8
2003	2,4	5,1	5,6	6,8
2004	2,2	5,3	5,6	6,7
2005	1,8	5,3	ND	6,5
2006	ND	5,3	5,5	6,4
2007	ND	5,2	ND	6,5
2008	2,4	5,1	5,6	6,3
2009	3,2	5,5	5,4	6,5
2010	3,7	ND	ND	6,2
2011	3,1	ND	ND	ND
2012	2,5	ND	ND	6,2

Source : Banque mondiale.

Nota bene : ND signifie valeur non définie.

A la lecture de ces chiffres, nous nous apercevons que nous investissons maigrement dans notre système éducatif. Et, que si l'on veut comparer notre système éducatif à ceux des pays réputés être les meilleurs, du moins en Afrique, il faudrait augmenter nos dépenses d'éducation jusqu'à hauteur de 5 % du PIB et voire plus.¹

Des données internationales montrent à suffisance qu'il existe une forte corrélation positive entre les performances d'un système éducatif et les dépenses d'éducation. Je dis bien corrélation, je ne dis pas causalité. Il y a bien évidemment d'autres éléments qui expliquent les performances des systèmes

¹ 5 % du PIB marocain ou sud africain fait quelques 50 millions de dollars. Il faut encore beaucoup d'efforts et augmenter substantiellement nos dépenses d'éducation.

éducatifs. Toutefois, l'investissement public en matière d'éducation est un élément important à ne pas négliger et perdre de vue, surtout lorsque l'on veut tirer vers le haut l'éducation d'un pays. Sans investissements suffisants en matière d'éducation, les conséquences sont bien connues, ces celles qui nous présentons ici dans un certain sens. L'investissement dans l'éducation est une condition nécessaire pour l'amélioration de la qualité des institutions, mais elle n'est pas suffisante.²

3) L'insuffisance et la médiocrité des infrastructures

Si elles sont rares, le peu d'infrastructures existantes se trouve en état d'obsolescence sévère. Nos infrastructures scolaires sont tellement insuffisantes que nos universités ; certains lycées, sont de véritables boîtes de sardines. Comment pourrons-nous ainsi enseigner correctement, si les infrastructures sont inadéquates et puis insuffisantes ? Depuis la première République ; le problème d'infrastructures se pose à l'enseignement guinéen. La seconde République fit ce constat ; malheureusement qu'elle ne put apporter le remède adéquat et suffisant quoi qu'elle fit construire certaines écoles et universités. Il faut noter que les infrastructures de l'enseignement guinéen ont été peu entretenues par les dirigeants des universités, écoles et leurs acteurs.

Au moment où le gouvernement guinéen fait de la construction des hôtels une priorité, la construction de nouvelles écoles, universités doit l'emporter sur celles des salles de passages pour investisseurs aux investissements invisibles et sans externalités positives. Lorsque le nombre d'élèves par classe ne correspond pas à une certaine taille critique, comment voulez-vous que nous obtenions de meilleurs résultats ?

L'insuffisance d'infrastructures évoquée se présente de diverses manières : absence d'écoles dans certains quartiers, leur insuffisance dans d'autres localités (si ce n'est dans la globalité), absence de supports et manuels académiques, etc.

Peut-on bien étudier dans une salle surpeuplée, sans supports éducatifs de qualité ? Peut-on bien étudier dans un village sans établissement élémentaire ? Sans lycée ?

² Le financement ne fait pas tout, il ne suffit donc pas de financer assez pour que tout change. Cela a été reconnu , et est l'objet d'études approfondies dans le rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde de l'année 2004 : « Des services pour les pauvres », Banque mondiale, Oxford University Press , Washington , 2004 .

4) L'insuffisance et la mauvaise qualification du corps enseignant

Dans nombre d'écoles en Guinée, le manque d'enseignant est criard. Cette insuffisance remarquée et reconnue par nos autorités éducatives et au-delà, n'a jamais eu une réponse pérenne. Les contractuels auxquels on a souvent fait appel, n'ont pas reçu les formations qu'il faut : celles relatives à la pédagogie. Nombre d'eux, en mal de carrière sont venus dans l'enseignement pour survivre étant donné les maigres possibilités d'emploi dans le pays.

Les titulaires tout comme les contractuels éprouvent assez de difficultés à gérer une classe, à évaluer, à aider les surdoués à se surpasser, ceux souffrant d'handicap à trouver des réponses à leurs problèmes et besoins. L'école ne permet donc pas à chaque enfant de développer ses dotations initiales, elle nivelle celles-là.

Quand on a un diplôme, on peut enseigner. C'est automatique et voilà notre erreur. Avoir une connaissance et savoir la transmettre, font deux. L'enseignant n'a pas aussi un plan de carrière à travers l'enseignement.

5) Le problème de gouvernance

Nos institutions d'enseignement du primaire jusqu'au tertiaire sont mal gouvernées. La productivité de nos enseignants est très faible ainsi que la qualité des connaissances transmises. Il suffit de voir les rapports sur le classement des universités les plus performantes en Afrique pour s'en convaincre. Les gouvernances actuelles de nos établissements d'enseignement ne permettent pas de rationaliser les moyens quoi que maigres qui leur sont alloués ; de rendre compte de la gestion des moyens reçus, de tenir les établissements dans une typologie d'organisation humaine apte à motiver les enseignants et les étudiants, de promouvoir des valeurs de d'excellence, de l'efficacité, de l'anticipation, et au besoin de la réactivité.

Réaliser des performances, suppose la création des conditions permettant la motivation de l'ensemble des acteurs par la création d'un climat social propice à cela. Ces problèmes de gouvernance ne permettent pas non plus la transparence et entretiennent une opacité, laquelle décourage les acteurs. Le système de gouvernance de notre éducation tel qu'actuellement conçu, nourrit la corruption, le détournement des dépenses allouées à l'éducation, les conflits d'intérêt. Il ne permet pas l'évaluation efficiente des résultats.

Le manque de véritables politiques d'évaluation dans les établissements d'enseignements de même que celui des inspections est manifeste. Ce problème, lui aussi, relève d'une carence de gouvernance scolaire de façon générale. La qualité de notre système d'enseignement n'est pas évaluée. Il n'existe pas une instance nationale à charge d'évaluer les efficacités interne et externe de nos systèmes d'enseignement.

6) L'absence cruelle de synergies entre les enseignements secondaire et universitaire.

Au fait, des distorsions entre les programmes et leur absence d'épuisement lors des années scolaire ; affectent le niveau des élèves. Les programmes d'enseignement secondaire n'ont souvent rien à voir avec ceux des universités. Pourtant, les programmes du secondaire devraient constituer les substrats pour ceux universitaires, ceux des universités, une sorte de continuité, un prolongement de ceux du secondaire. Le système éducatif était un processus, il doit avoir des liens entre les différentes étapes du processus en vue de générer de la qualité.

Avec de telles distorsions, les étudiants des premières années du cursus universitaire sont désorientés, perdus et souffrent assez. Ils ne se retrouvent qu'après deux semestres. C'est-à-dire après une année d'étude. Cela est grave, d'autant plus que rares sont ces étudiants guinéens qui continuent des études après la licence qui dure six semestres. Dans l'imaginaire ou la pensée collective de la majorité, il ne sert à rien de continuer à étudier après la licence, car on complique ses perspectives d'embauche. Si une telle opinion est vraie, elle révèle de l'hétérodoxie et encore d'un autre paradoxe typiquement guinéen. D'ailleurs, le Master et le doctorat sont-ils accessibles à tout guinéen, fût-il compétent ? N'est-ce pas qu'il faut payer pour faire un Master dans une université publique ? Cela est-il encourageant ?

Ce manque de coordination s'explique par l'absence de concertations entre les deux ministères d'enseignement secondaire et universitaire dans la fixation des objectifs. Pourtant, ils devraient harmoniser leurs vues sur l'éducation en élaborant des programmes complémentaires. L'absence de coordination d'actions, de synergie peut-il est bénéfique à un système d'enseignement ?

7) Les inégalités d'accès

Oui, l'éducation guinéenne promeut et nourrit l'inégalité. Le concept d'égalité des chances que doit promouvoir le système éducatif, n'est chez nous qu'un leurre. Depuis la première République l'éducation a été gratuite. J'en suis conscient. L'inégalité, dont je parle, s'explique par les difficultés de mobilités géographiques, d'une part, mais aussi par les modalités d'accès à l'université, par exemple, pendant et après le baccalauréat d'autre part.

Ainsi, certaines personnes dans des zones géographiques éloignées, enclavées et sans infrastructures d'enseignement - ne seraient-ce que le tableau noir et des bancs et même une salle de classe - se voient exclues de scolarisation. Encore pis, lors des examens nationaux, on entend comme ce fut le cas, ces derniers temps : « tolérance zéro vers l'excellence ». Voilà, un slogan qui pourrait être admiré, si l'école guinéenne n'était pas inique dans nombre de ses pratiques. Ce slogan est très simpliste en ce sens que ceux que le brandissent, me semblent-ils, ignorent les réalités ou feignent de l'ignorer. Certaines écoles de l'intérieur n'ont presque pas de professeurs et ce, durant toute l'année scolaire. Ou si elles en ont, en manquent dans les matières les plus déterminantes aux examens, celles de spécialités.

Si elles avaient les dotations presque similaires en qualité et quantité, des professeurs et infrastructures, on aurait pu parler de compétitivité nationale et spécifiquement de compétitivité interurbaine. Pourtant, il s'avère que les villes de l'intérieur et celles de la capitale n'ont pas les mêmes traitements et dotations.

On fait comme si toute la Guinée se limite à Conakry, et que ceux de Conakry doivent avoir tout ce qui est meilleur par rapport aux autres villes : électricité, eau potable, meilleurs professeurs, meilleures écoles privées, etc. Parler de "tolérance zéro" dans un tel contexte est un mépris à l'égard de ceux qui ne voient même pas le chapitre de l'épreuve du baccalauréat.

Je ne suis pas en train de dire qu'il faille laisser ceux de l'intérieur tricher, lors des examens, parce qu'ils n'ont pas de professeurs, bien au contraire. Au nom des problèmes susmentionnés, on trouve que les villes de l'intérieur ont rarement des lauréats, ou même de grands taux de réussite au baccalauréat, cela devrait attirer l'attention de l'opinion et surtout des décideurs. D'ailleurs, certaines villes de l'intérieur côtoient les pires taux de réussite du fait du tort qu'on leur cause et du mépris qu'ont les autorités à leur égard.

L'autre problème, le plus angoissant est bien évidemment les modalités d'orientation des admis des examens nationaux dont ceux aux baccalauréats dans nos universités. Il est vraisemblable que nos orientations sont loin d'être rationnelles et cela est un gâchis des potentiels et des ressources humaines. Les décisions des comités d'orientation et les choix des futurs étudiants sont conflictuels. Ce sont bien entendu les futurs étudiants qui subissent les corolaires de telles décisions simplistes.

Il ne fait aucun doute que les personnes sont plus disposées à donner le maximum d'elles-mêmes pour réussir dans ce qui est de leur choix, de leur préférence. Chacun veut maximiser sa fonction d'utilité, lui imposer une autre décision, de surcroît contraire à ses vœux est un mal qu'il faut arrêter. Ce qui fait mal, c'est que ces orientations ne sont nullement faites sur des bases cartésiennes, sur des critères solides, comme les notes ou même les besoins du pays en matière de ressources humaines. Les gens aux mauvaises notes se trouvent souvent bien orientés, tandis que celles aux meilleures notes et très proches des lauréats se voient jeter dans des usines à fabrication de chômeurs, c'est-à-dire dans des filières sans perspectives d'avenir. Ce faisant, dès le départ, ces bons étudiants sont découragés et ne fournissent pas le meilleur d'eux. La plupart de ces gens auxquels on cause du tort, veulent changer de filière ou même d'université, mais le système éducatif guinéen est tellement rigide que de tels transferts sont quasi-impossibles ou sinon requièrent des relations solides ou un grand compte bancaire à utiliser. Une telle centralisation est devenue une source et même un moyen de corruption, voilà pourquoi les orientations sont bâclées. L'une des conséquences de telles pratiques est bien connue : c'est le chômage de masse.

Ces problèmes ne sont pas sans conséquences. Nous citerons entre autres :

1) L'éducation guinéenne, comme système alimentant la schizophrénie.

Il paraît insolite d'accuser un système d'éducation de promouvoir la schizophrénie. En 1901, Bleuler inventa un nouveau mot : la schizophrénie, lequel désigne un ensemble de problèmes hétérogènes conduisant à une désorganisation profonde de la personnalité. En quoi le système éducatif guinéen alimente-t-il la schizophrénie ? L'analyse de la sémiologie du mal de l'enseignement guinéen fait ressortir les indices révélateurs comme suit :

- **Indices émotionnels**

Les frustrations quotidiennes sont grandes dans nos écoles, les découragements aussi. Et les répercussions comportementales sont bien connues :

-L'absentéisme chronique des élèves, étudiants et même des enseignants, l'abandon scolaire, l'ambivalence comportementale (délires et violences s'y côtoient), baisse de la concentration, baisse de la productivité.

-L'incapacité des décideurs à produire des solutions, à construire plus d'infrastructures, à créer plus d'emplois font de sorte que l'agressivité brutale et la violence inexplicée deviennent grandes. Des réactions paradoxales et imprévisibles des étudiants expliquent cette maladie. On casse et brûle tout lorsque l'on grève et l'on brûle ses propres dossiers scolaires.

▪ **La peur qu'elle engendre**

C'est un système qui fait de la peur son fond de commerce. A chaque fois, on brandit le même slogan inefficace, aux effets dépressifs négligés : « tolérance zéro ». Un système éducatif viable et respectueux, ne fait pas de promotion de la peur lors des évaluations. On veut, à travers l'évaluation, savoir est-ce que les connaissances requises de chaque élève pour passer en classe supérieure, eu égard aux objectifs, aux référentiels sont acquises par tous les élèves. Si non, quelle est la proportion d'élèves, d'étudiants ayant acquis ces connaissances et quel est leur pourcentage par rapport aux autres n'ayant pas le niveau requis ?

Lorsqu'on veut de l'excellence, on a besoin des indicateurs qui permettent de mesurer nos réalisations en fonction des objectifs que l'on se fixe. Lorsque l'on n'a pas d'objectifs véritables, alors l'évaluation devient un instrument d'aliénation. Lorsqu'un système éducatif, au lieu de tâcher de mesurer les niveaux de performances de ses services d'enseignement, sème de l'angoisse, de la terreur, il y a de bonnes raisons de le qualifier d'alimenter et d'entretenir une certaine schizophrénie. Oublie-t-on que l'évaluation ponctuelle n'est pas la meilleure façon d'évaluer les performances d'un système d'éducation ?

Le système éducatif guinéen engendre et entretient la peur à force de trop mettre l'accent sur le résultat et de confondre l'objectif à la finalité. Les peurs du chômage qu'il inflige à ses étudiants ; les peurs d'échec des candidats aux examens conduisent à la dépersonnalisation de ceux-là, conduisent les redoublants aux examens à la dépression.

Sur les enfants de bas âge, les conséquences de la maladie et dégénérescence de l'éducation guinéenne sont graves, les enfants développent une certaine phobie et répugnance vis-à-vis de l'école. S'ils y vont, c'est à cause de la pression familiale. Les méthodes hétérodoxes utilisées par les instituteurs : tortures, humiliations, flagellations, etc., font dégouter aux enfants ces goulags des temps modernes. On semble négliger les effets de telles pratiques sur les personnalités des enfants ; on tue, en effet, la créativité en eux, on endort leur génie créateur au lieu de le réveiller.

▪ **L'hypocrisie de ses acteurs**

Il y a cette tendance à la négation de certaines réalités et cela conduit à l'impasse. Dans notre enseignement, l'erreur n'est pas permise et doit être punie. Ce paradoxe et ce non sens, sont des erreurs graves voire des fautes inadmissibles. Si l'on abhorre l'erreur, la faute, comment les gens vont-elles apprendre ? Ne recourent-elles pas à l'école et à l'université pour apprendre de leurs erreurs, les corriger ? On ne peut plus apprendre si l'on interdit l'erreur ou s'interdit l'erreur, car ne pas faire d'erreur suppose qu'on est parfait et cela est un non sens. La perfection serait-elle humaine ?

Dès le bas âge, l'enfant qui fait l'erreur doit être puni et même humilié. On le traite de tous les noms et dit qu'il est un tonneau vide. Et, que la seule façon de réveiller son génie est de recourir à la flagellation. En faisant ainsi, on l'abêtit en tuant toute curiosité en lui. On ne réveille pas les énergies, encore loin le génie créateur chez les enfants en les humiliant, mais en les donnant le goût à ce qu'ils font, en les inspirant et flattant leur part d'intelligence, petite soit-elle, et en stimulant leur curiosité. Il faut inspirer chez les enfants, même les apprenants, les quêtes de dépassement de soi et non le sous-passement.

Nos enfants, pour la plupart, n'ont plus le désir d'aller à l'école, car ils ont peur de se tromper et donc de se faire humilier et flageller. Ils ont peur de parler, car la moindre erreur n'est acceptée. Pourtant en se taisant, ils taisent leur ignorance et manquent d'opportunités de se faire rectifier et de valoriser leurs acquis. Même à l'université, on refuse que l'étudiant s'exprime. Il est un preneur de cours (Course-taker), tel un âne que l'on charge de bagages : les cours de l'enseignant ! Dans une telle attitude de vérité unique et immuable, celle de l'enseignant ; l'étudiant ne saurait forger sa propre réflexion. D'ailleurs, tout ce qu'on lui demande lors des examens, est de restituer tout ce

qu'enseigne le maître. S'il s'exprime autrement, il se voit puni. Car s'exprimer d'une autre façon est considéré comme le fait de contrarier son enseignant.

Nos étudiants sont devenus des schizophrènes, car trop muselés et censurés, ils vivent dans la peur totale. Lorsqu'ils s'expriment et qu'ils ratent leurs interventions, on leur dit : " c'est faux ". Pourtant, ils ne disent pas détenir un quelconque monopole de la vérité, mais disent leur part de vérité ou ce qu'ils croient vrai.

Dans les grandes écoles et universités de ce monde, on y ridiculise plus l'étudiant, mais on l'aide à construire, développer son sens du raisonnement et de l'auto-critique. On y illumine les étudiants en chassant en eux leur part d'ignorance, voilà pourquoi les actifs diplômés de ces universités et écoles sont assez confiants en eux et pleins d'estime de soi.

Il faut tolérer l'erreur émanant des étudiants et élèves, car s'ils étaient savants et parfaits, ils ne seraient jamais venus à l'école ou à l'université. Qu'on soit indulgent face aux erreurs émanant d'eux, surtout qu'ils étudient dans des langues différentes des siennes ! Il faut inciter à l'autogestion face à l'erreur, car on peut apprendre de nos erreurs et l'erreur n'est pas un délit pour lequel il conviendrait de punir nos jeunes. Qu'on les aide à rectifier leurs erreurs et développer leurs potentiels. Chaque élève est un génie, c'est la médiocrité de l'enseignant qui l'abrutit et le fait détester l'école. Il faut motiver en valorisant ce que sait déjà l'élève ou l'étudiant et non le dévaloriser en se basant sur ce qu'il ignore ou méconnaît . Il faut donner l'envie d'apprendre et non l'envie de se complaire dans la médiocrité. Ce qui est décrit dénote du manque de formation de nos enseignants en psychosociologie, psychologie et en sociologie de l'enseignement.

Les conséquences de ces pratiques sont négligées. Pourtant elles sont nombreuses et peuvent être regroupées comme suit :

a) Le terrorisme intellectuel et intolérance

On ne tolère pas que celui qui vient apprendre fasse une erreur. S'il en fait, il est puni et même humilié. Dans la plupart des écoles élémentaires, on y punit les élèves qui n'arrivent pas à résoudre leur exercice, qui n'arrivent pas à bien s'exprimer dans la langue française. On leur fait porter les cornes de bœuf en guise de punition et pour s'en débarrasser ils doivent y mettre quelques billets.

On se pose la question au sujet du bien fondé d'une telle pratique humiliante, car au lieu de rectifier l'erreur de l'apprenant on le punit. On se comporte comme si la punition suffisait pour améliorer les niveaux des apprenants. Ce terrorisme conduit à une autre conséquence plus insidieuse : le déficit d'estime de soi.

b) Le déficit d'estime de soi

En humiliant les élèves et étudiants, on porte atteinte à leur personnalité, on endort leur ingéniosité et leur font perdre l'estime de soi. Les effets de ces pratiques répréhensives se répercutent sur les personnalités des sujets. Ils perdent l'estime de soi et cela décourage, car les enseignants ne cessent de leur faire comprendre qu'ils sont condamnés à l'échec. Cette illusion et négation des réalités conduisent à abrutir les élèves plus qu'ils ne sont. Car en ayant à l'esprit qu'ils sont nuls, ils ne peuvent plus se surpasser. On prépare ainsi, dans nos écoles ; les élèves à l'échec.

Les études multidimensionnelles sur les personnalités des entrepreneurs montrent que l'estime de soi joue un rôle crucial dans l'entrepreneuriat et que les grands entrepreneurs à succès ont en commun la confiance en soi . Une personne qui n'a plus d'estime et de confiance en elle, ne peut pas prendre le risque. Il faut arrêter, sinon on crée et entretient une société d'assistés et d'indécis !

c) Le manque d'autonomie face à l'erreur

La théorie dite du « chef » enseigne qu'une personne soumise à la pression excessive d'un supérieur est induite en erreur. C'est la pression qui conduit à cela ou la peur du chef. La peur de se tromper conduit à faire l'erreur. Les peurs d'échouer et de s'exposer aux sanctions induisent en erreur. Ou dans la moindre acception, la personne fait des exploits, mais par peur de représailles et ayant perdu l'estime de soi à force d'avoir trop entendu et même fini par intérioriser l'expression : « tu ne vaux rien », elle fait des erreurs et perd l'autonomie face à l'erreur. C'est une sorte de processus auto-entretenu face à l'erreur : « je ne sais pas, j'ai des alternatives, mais si je me trompe l'enseignant me battra. Il me guette, il m'attend et je n'ai pas encore droit à l'erreur. Je ne sais plus que choisir, que dire ou écrire [...] ». C'est comme cela que ça se passe et finalement l'élève fait l'erreur et il est sévèrement puni.

d) Le mépris de l'école et volonté d'abandon

L'élève ne part à l'école que sous pression et dès lors que cette pression familiale diminue, il abandonne car il est lassé de se faire crier dessus, d'aller dans un centre de punition. Assez de nos jeunes abandonnent de nos jours les études et désertent l'école, mais on a peu compris les mobiles de tels agissements. Les a-t-on cherchés ? Notre société est négationniste et a un grand goût pour la condamnation, elle fait des victimes sans le savoir. Au lieu de comprendre les autres, elle condamne. Cela est une approche vaine !

Il faut aujourd'hui bannir les humiliations dans nos écoles et universités, cela augmenterait la confiance des étudiants et élèves en eux. Il faut que l'on rassure que l'école n'est pas un centre de punition mais d'élévation, d'épanouissement, de lutte contre la pauvreté mais aussi de démocratie. Car la liberté d'expression doit y être garantie, de même que le droit à l'erreur. Il serait même bon d'encourager l'erreur et d'inciter à apprendre de l'erreur que de pousser nos jeunes à la médiocrité.

2) La mauvaise qualité de l'enseignement

C'est une des résultantes de l'insuffisance des dépenses d'éducation et de la mauvaise gouvernance en matière d'éducation. Avec la massification à outrance comme résultante de l'absence des classes ou de leur insuffisance d'une part, mais aussi avec l'absence des professeurs et leur démotivation d'autre part, la qualité de l'enseignement ne peut être que mauvaise.

Il faut des moyens et de la gouvernance pour relever le niveau de l'éducation et améliorer la qualité de l'enseignement. Le système éducatif guinéen est du type dual ; bon pour quelques individus non représentatifs de la population scolaire ou estudiantine du fait de leur nombre très faible. Ce sont les quelques premiers de la République aux examens nationaux, quelques fils de familles nanties fréquentant quelques meilleures écoles privées et jouissant d'un excellent encadrement scolaire.

Pourtant, la majorité des Guinéens, du fait de la pauvreté, n'a pas accès à ces établissements d'enseignement privé de prestige. On se demande du rôle de l'Etat et du sens de sa gratuité de l'enseignement, en ce sens qu'il n'arrive pas à assumer l'une de ses missions les plus basiques : garantir les droits de ses citoyens à l'éducation. Les autres qui étudient dans les établissements publics sont pour la plupart mal formés, encadrés. Dans les établissements

d'enseignement public, là y résident des systèmes de gouvernance désuets par opposition à certains établissements privés, où ils ont besoin de la gouvernance efficace pour asseoir leur légitimité et fidéliser leur clientèle.

Les établissements d'enseignement privé étant mus de profit ; ils ont l'obligation de veiller à la qualité de leurs services et de ceux qui sont censés les délivrer. Ainsi, les meilleurs enseignants sont attirés par ces établissements d'enseignement, lesquels paient des salaires d'efficiace en vue de fidéliser leurs meilleurs enseignants, créent des climats favorables à la production d'une formation de qualité et nettement supérieure à celle des établissements d'enseignement public, où la gouvernance laisse à désirer. De ce fait, tout enseignant regorgeant de compétences et d'expériences, puis désireux de maximiser sa satisfaction, ne peut que se tourner résolument vers les établissements d'enseignement privé. Ils désertent le public au profit du privé, les établissements publics étant dans l'incapacité de faire des incitations similaires.

L'effet d'éviction du secteur privé de l'enseignement sur le public est de taille .Elles sont moins nombreuses que celles publiques, mais elles attirent les meilleurs enseignants et les fidélise, les écoles privées. Cette éviction impacte le plus les écoles publiques de l'intérieur, lesquelles voient tout ce qu'elles ont de bons comme enseignants s'en aller à la capitale pour enseigner dans les écoles privées.

Il faut aussi souligner qu'avec la prolifération des écoles privées, la plupart de ces établissements sont aussi moins soucieuses de la formation, mais plutôt mues de quête de profits. Certaines de ces écoles privées font passer des élèves et étudiants en classe supérieur, non pas en tenant compte de leur niveau par rapport aux référentiels d'évaluation, mais par rapport aux moyens financiers dépensés par la clientèle privée .Voilà comment l'inflation des établissements d'enseignement surtout privés a causé dans un certain sens la dévalorisation du système éducatif guinéen.

3) L'inadéquation entre les formations offertes et les besoins de développement du pays et les exigences du marché du travail

S'il y a eu certaines reformes scolaires à la seconde République, il faut dire que les contenus de nos programmes, quant à eux, sont toujours restés en inadéquation avec les réalités du pays et encore pis, avec les exigences et besoins d'un marché de travail très étroit et non régulé. Dans chaque filière du

baccalauréat, les formations sont théoriques ou orientées vers les démonstrations de formules et applications théoriques de celles-là. Sans rien reprocher à la rigueur et à la beauté des mathématiques et loin de nier sa place dans le renforcement et l'affinement du raisonnement des élèves, étudiants ; il serait noble d'équiper nos écoles et universités de matériels didactiques et informatiques, afin que les mathématiques et certaines sciences dites exactes puissent être appliquées.

Il est consternant de trouver que les entreprises et les actifs sortant de nos universités se plaignent. Et que, les premières disent être à la quête des actifs qualifiés et ne pas en trouver, surtout lorsque les actifs concernés proviennent de nos universités. Et que, les seconds se plaignent d'avoir des diplômes et des connaissances et qu'ils n'en trouvent pas d'emploi. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande du travail affecte le mécanisme du marché du travail et prouve à suffisance que nos établissements d'enseignement universitaires délivrent des formations en inadéquation aux besoins et aux exigences du marché de travail. Cette inadéquation de la formation aux besoins du marché de travail est bien évidemment un problème émanant de la mauvaise gouvernance des établissements d'enseignement tertiaire, en ce sens que ces établissements n'arrivent plus à élaborer des programmes en adéquation aux besoins du marché de travail en vue de garantir l'employabilité de leurs actifs diplômés.

Le contenu de certaines matières est en déphasage par rapport aux réalités. Pour illustration, en Sciences Mathématiques, comme en Sciences Sociales, l'économie est y enseignée comme matière. Mais les connaissances qui y sont transmises sont insignifiantes ; la plupart en déphasage par rapport aux enseignements modernes de l'économie. Dans ces deux filières, on y enseigne les statistiques en première année du lycée, de la définition des concepts et une brève revue de littérature économique. A la seconde année du lycée, dans les mêmes spécialités, on y enseigne de la statistique descriptive ; les calculs élémentaires comme les caractéristiques de tendance centrale et de dispersion. A la dernière année, on y enseigne l'économie du sous-développement. Le comble est que le sous-développement y est enseigné de façon trop complexée, car les contenus des programmes sont agencés avec un protectionnisme de la pensée. On y procède à un examen historique du sous-développement de façon philosophique avec assez d'émotions. Quant à l'histoire économique du pays, ses perspectives économiques, on enseigne peu de choses. Bref, on y enseigne mal l'économie ; qui en dépit d'être une science sociale, est aujourd'hui celle-

là qui permet de comprendre au mieux notre monde. Aux examens nationaux, il est souvent demandé aux bacheliers de formuler des solutions ou des suggestions pour leur pays. Ce que la plupart en font sans aucun recul. Les gens ne savent même pas les réalités macroéconomiques de leur pays, comment pourraient-elles formuler des suggestions ou des solutions qui puissent être réalistes et réalisables ? C'est la restitution des contenus des cours et des brochures récitées, pas plus !

Il faut revoir l'enseignement de l'économie, de même que d'autres sciences. Les contenus de nos programmes manquent d'évolution, de pragmatisme. Il est bien de connaître plein de choses, mais noble d'avoir des aptitudes à trouver de nouvelles façons de penser, à travers la confrontation du contenu des programmes aux réalités, de manière à développer chez l'étudiant ou l'élève les pensées divergente, disruptive et critique.

4) Le système éducatif guinéen tue la créativité

Dans une culture non tolérante de l'incertitude et du risque, le système éducatif se doit d'inculquer certaines valeurs dont la prise de risque par le moyen de l'entrepreneuriat. Pourtant, l'éducation guinéenne ne tolère ou ne permet la pensée divergente. Ce faisant, elle tue la créativité, a-t-on dit. Alors que, pour créer, engendrer ou générer quelque chose ; il faut de la flexibilité cognitive et même une certaine propension à la prise de risque.

L'éducation guinéenne ne favorise pas la prise de risque, encore loin la pensée divergente. Toute idée contraire aux normes sociales est perçue comme importée et est traitée d'hérésie. C'est d'ailleurs un fait culturel, en Guinée, tout le monde cherche la sécurité, comme si celle-là était gratuite sans aucun prix à payer. Chacun veut du succès, mais la plupart des gens répugne la prise de risque. Des preneurs de risque sont considérés comme des fous, des aliénés.

Depuis le bas âge, on rêve à intégrer la fonction publique, à devenir des ministres ou même présidents. Devenir comme Warren Buffet, Bill Gates, Steve Jobs ou Dangote, etc., ne tente pas les jeunes encore loin les adultes. Pour s'en convaincre, les adultes sont tellement obsédés par le pouvoir politique que des individus convaincus ne jamais pouvoir devenir ministres encore loin présidents du fait de leur niveau d'éducation, préfèrent dépenser des millions pour se présenter aux élections présidentielles que d'investir de telles importantes sommes dans les affaires, en vue de créer de la valeur, de l'emploi et participer à

la croissance économique. Voyez-vous, les méfaits de l'absence de la culture entrepreneuriale !

Pire, toute personne qui exprimerait une volonté de devenir tel un Bill Gates se verrait sitôt taxer de fou. Cela révèle de l'impossible pour la plupart des Guinéens. « Ce n'est pas possible de réussir en Guinée, car pas d'opportunités », clament-ils.

En effet, depuis la colonisation, on a inculqué aux gens que le haut cadre : ministre, directeur, président, est le plus socialement valorisé. On remarquera que même, ceux des jeunes qui n'ont pas réussi dans les études, ont un grand goût pour l'administration publique et répugnent tout ce qui est contraire à cela. Ceux qui font des affaires, ne sont le plus souvent pas ceux qui ont étudié ou qui ont acquis de hauts niveaux d'éducation. Pourtant, celui qui a fréquenté l'école, qui a acquis un certain niveau d'éducation a plus de chance de saisir et d'élargir ses champs d'opportunités que n'importe quelle autre personne, a fortiori celui qui ne sait ni lire ni écrire.

Ce paradoxe guinéen et d'assez de pays francophones d'Afrique, a bien un remède qui n'est autre que l'introduction de l'entrepreneuriat comme discipline d'enseignement et comme filière d'enseignement diplômant. Il faut commencer à inculquer les reflexes de l'entrepreneuriat depuis l'élémentaire en vue de chasser, en chacun, les tentations de l'assistanat inutile et coûteux. En ce sens qu'un jeune qui se prend charge, en créant une entreprise formelle, fût-elle, petite de taille, réduit le nombre de chômeurs, contribue selon ses capacités à la croissance économique par le biais de la valeur ajoutée qu'il crée. Par ailleurs, il contribue aux financements des dépenses de l'Etat et des collectivités locales.

Dans un Etat, tout le monde ne peut pas être à la fonction publique ou encore des ministres et présidents. Dans les pays anglophones d'Afrique les gens sont orientés vers les affaires, mais dans nos pays francophones tout le monde veut devenir fonctionnaire. Et si, nous n'inversons pas cette tendance, il nous serait difficile de lutter contre le chômage, la pauvreté et l'assistanat.

II-La mondialisation et les mutations des systèmes scolaires d'enseignement

Et, la mondialisation qu'est-ce que c'est ? Depuis le début des années 1990, « la mondialisation », est utilisée pour désigner l'intégration planétaire des

phénomènes économiques, financiers, écologiques et culturels qui affectent le monde tout entier. Pourtant, le mot mondialisation en français est moins récent qu'on le croit. Sa première occurrence attestée remonte en 1916 (Cap depy , 2011). En pleine première guerre mondiale, Paul Otlet , constata une interconnexion de l'humanité, sa mobilité et son interaction. « Aujourd'hui la terre est devenue le territoire où s'exerce l'activité humaine et celle-ci ne laisse plus enserrer ni comprimer dans les limites arbitraires des frontières de chaque pays. Ce n'est plus seulement un échange de produits ou une circulation d'idée, c'est une colonisation des uns et des autres, des uns par d'autres.³ »

2-1) Les dimensions et facettes de la mondialisation

Elles sont multiples, les dimensions de la mondialisation. Selon l'OCDE, elles recouvrent trois étapes :

- L'internalisation : c'est-à-dire le développement des flux d'exportation,
- La transnationalisation : c'est-à-dire l'essor des flux d'investissement et des implantations des multinationales,
- La globalisation : c'est-à-dire la mise en place des réseaux mondiaux de production et d'information, notamment les NTIC.

La mondialisation revêt d'autres aspects du nombre desquels nous citons, celui culturel.

La mondialisation comporte aussi des aspects culturels, dès lors que les mobilités des personnes et leurs biens sont encouragées et facilitées. Dès lors que la communication est facilitée par l'émergence de NTIC, les cultures qui ne peuvent être figées, mais en perpétuelles mutations sont influencées et intègrent d'autres éléments lesquels, leur étaient méconnus et étrangers. La culture de l'universel, globalisée, influence celles nationales, organisationnelles et individuelles.

La mondialisation a aussi de grands impacts sur les cultures. Selon l'Unesco : « la culture dans son sens le plus large est l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une

³ Paul Otlet , « les problèmes internationaux et la guerre , les conditions et les facteurs de la vie internationale » ,1916 , Genève -Paris , pp . 76.

société ou un groupe social. Elle englobe les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.⁴»

Oui, la culture peut avoir de multitudes définitions, car le concept de la culture lui-même paraît transversal dès le premier abord : « La culture n'est pas un héritage génétique, et ne saurait exister d'elle-même, mais elle est toujours partagée par des membres d'une société. ⁵» Pour Geert Hofstede , la culture est une programmation mentale collective laquelle distingue les membres d'une société , d'un groupe , par rapport à un autre.⁶ Il serait judicieux de renchérir cette définition en ces termes : « elle se transmet de générations en générations et change de temps à autre ». Parce qu'en effet, chaque génération en fait un ajout, qui n'est autre que sa propre touche personnelle.

Ces définitions, paraissent quasi-suffisantes, pour prouver comment les cultures sont affectées par le biais de la mondialisation. Dans la définition de l'Unesco ,il ressort ce qui suit : « Un ensemble de traits distinctifs [...] , elle englobe l'art , les lettres ,les modes de vie , les droits fondamentaux de l'être humain , les systèmes de valeurs , les traditions , les croyances ». Oui, avec la mondialisation, les traits distinctifs intellectuels via l'art, les lettres, etc., n'ont cessé de connaître un essor et de permettre de classer les sociétés ou groupes sociaux selon leur production immatérielle. Les individus de même pays ou des pays différents et même éloignés par la géographie peuvent ainsi partagés les mêmes systèmes de valeurs, des traits distinctifs : matériels - les marques, les typologies de consommation ; intellectuels - l'ordre des experts comptables, les détenteurs de prix Nobel, les membres d'un comité scientifique.

Et, tous ces rapprochements sont facilités par la connaissance qui est devenue ce cordon qui lie les individus d'origine, d'ethnie et même de cultures nationales différentes. Le savoir harmonise les vues, par le biais de la codification, de l'uniformisation qu'il a introduit dans des disciplines de sciences exactes notamment. Ainsi, on peut communiquer avec des individus d'autres pays, par l'usage, par exemple, de l'anglais ou des nouvelles technologies qui sont des typologies de codification scientifique. Les détenteurs

⁴ Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles Mexico City, du 26 juillet au 6 août 1982.

⁵ Edward Hall, Beyond Culture 1976, p.16.

⁶ Geert Hofstede 1980, p.21-23.

du savoir sont béatifiés ici bas et le plus souvent de leur vivant, ils sont récipiendaires des titres, des récompenses, des distinctions énormes.

Les définitions de Edward Hall et de Geert Hofstede sont aussi recevables, lorsqu'elles mettent l'accent sur les valeurs partagées. Alors, combien de valeurs, jadis non partagées par les membres, d'une nation, le sont aujourd'hui avec la mondialisation ? Une culture globale dite universelle existe et elle influence très fortement de nos jours les autres cultures : personnelles ou individuelles, organisationnelles, celles d'entreprise, des groupes et nationales.

La mondialisation est alors devenue cette tempête qui n'épargne personne où que l'on soit. Toute économie, toute institution quel que soit son but ou son âge se voit être influencée par la mondialisation. La mondialisation a bien opéré des transformations dans la culture. La connaissance s'est imposée en tant que bien public mondial à valeur d'usage et même d'échange dans certains cas. Sa détention confère une valeur, un statut, une récompense, une reconnaissance. Voilà pourquoi, on veut l'acquérir. Les masses populaires en quête d'élévation, aspirent à la détenir. C'est pourquoi, certains disent que la connaissance est une arme. Et que l'institution d'enseignement qu'est l'école est un ascenseur social en ce sens qu'elle permet d'élever les masses et d'augmenter les possibilités de choix des détenteurs de la connaissance.

Il ne fait alors aucun doute que les pays les plus dotés en ressources humaines fertiles en productions intellectuelles soient ceux qui ont des niveaux de vie les plus élevés et ceux qui tendent à diriger notre planète et imposent aux autres leurs idées et puis leur choix.

2-2) Les impacts de la mondialisation sur les systèmes d'enseignement.

Les effets de la mondialisation sur les systèmes d'éducation sont multiples et ses ampleurs grandes sur les économies et les organisations. Les impacts de la mondialisation sur les économies et les institutions de façon générale peuvent se résumer comme suit :

a) La prédominance des marchés

C'est le dogme du marché, depuis l'émergence des systèmes flexibles de taux de change dans les années 1970 et les vagues de libéralisations des économies dans les années 80 et celles qui suivirent. On assiste depuis, à un

développement et une floraison des marchés : celui financier, du travail, monétaire, de l'épargne, des biens et services etc. Les exigences de la part des acteurs ne cessent de grandir du fait de leur accès à l'information. Dans le marché du travail notamment, les acteurs : les entreprises demandeuses d'emplois, d'actifs diplômés, ne cessent d'accroître leurs exigences en termes de qualification. Cela a conduit à l'éclosion des établissements d'enseignement privé, lesquels se sont assignés pour mission de former des actifs hautement qualifiés, répondant aux besoins des entreprises en termes de qualification et aux exigences de la mondialisation en termes de maîtrise des outils technologiques aux services des entreprises.

Ces réalités exigent, des systèmes éducatifs modulés et ouverts sur leur environnement. Vu l'émergence des marchés, des grandes institutions d'enseignement privé, il y a un essor de la demande supplémentaire et croissante de crédits par les citoyens en vue d'intégrer ces complexes d'enseignement délivrant des formations payantes et de grande qualité. Voilà ce qui crée la concurrence internationale et inter-universitaire et appelle à la mobilité de la communauté estudiantine.

Et comme, le monde est devenu presque un village et que la connaissance est un bien public mondial, les autres systèmes d'éducation aux prestations faibles se doivent d'ajuster leur enseignement pour non seulement intégrer ces réalités, mais aussi livrer des prestations à valeur haute mais aux moindres coûts ; le tout dans une optique d'employabilité de leurs cadres diplômés.

Comme l'échange des flux des biens et services entre pays s'accompagnent des flux de capitaux. Il ne fait l'ombre d'aucun doute que les flux d'échanges de biens et services d'une part et ceux des capitaux d'autre part, s'accompagnent des flux du savoir.

b) L'émergence des systèmes d'évaluation transnationaux

Comme conséquence de la mondialisation de la connaissance, bien public mondial, les systèmes d'évaluation sont devenus transnationaux et ne cessent de se multiplier et d'accroître les exigences en fonction des normes éducatives qui ne cessent de devenir plus harmonisées. La langue anglaise s'impose de plus en plus dans l'enseignement, du fait qu'elle est celle utilisée par les grandes multinationales, les organisations internationales. L'émergence des systèmes d'enseignement transnationaux et internationaux tient au fait de la

prédominance du marché. Tout étant orienté vers lui, on compare donc les systèmes d'enseignement entre eux.

c) L'émergence des nouvelles technologies dans l'éducation

L'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication fait que les outils modernes d'enseignement à distance : internet, MOOC, etc., émergent et deviennent efficaces dans la diffusion de la connaissance avec de grandes ampleurs. L'usage des NTIC pour des fins éducatives est devenu une réponse éloquente et novatrice à l'insuffisance des infrastructures et les faiblesses des établissements à faire face à la demande supplémentaire d'inscription de plus en plus grande.

Avec l'essor démographique dont l'Afrique toute entière connaît, le recours à la technologie pourrait être le moyen permettant d'absorber le supplément de demande en matière d'éducation, jusque-là non couvert. Un tel recours à la technologie pour diffuser le savoir, permettra aussi d'accéder à de nouveaux cibles, de faciliter la diffusion du savoir qui est un bien public.

Peut-être, un tel recours permettrait de réduire des coûts liés à la construction des écoles, à leur entretien et de démocratiser l'enseignement en permettant l'accès à des individus exclus du fait de leur pauvreté, de leur emplacement géographique, d'autant plus que la connaissance est presque un bien gratuit.

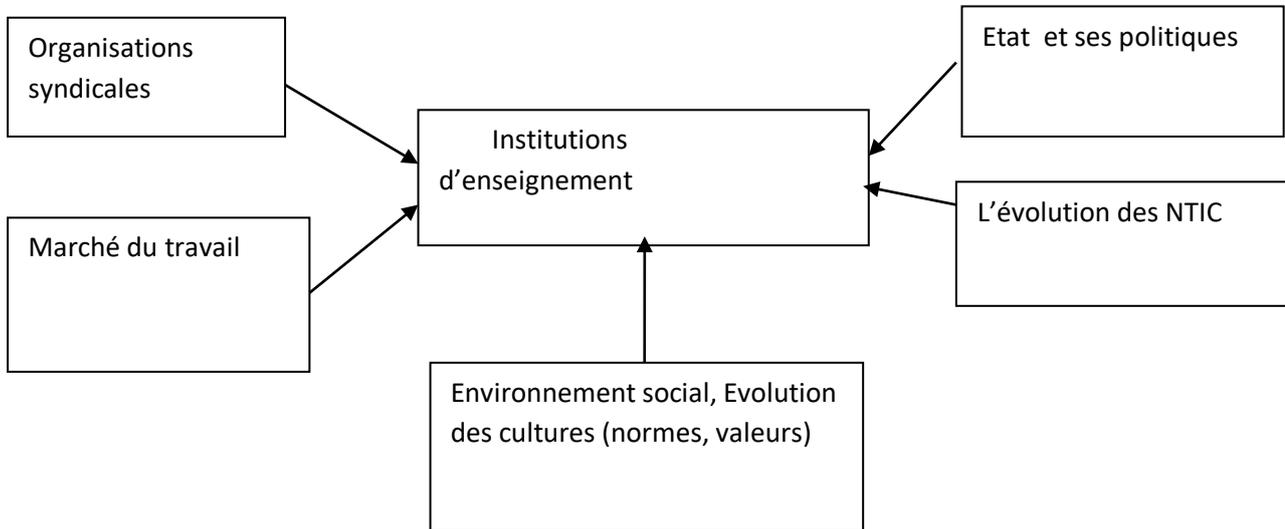
Il y a de nos jours d'énormes bibliothèques virtuelles, de nombreux ouvrages électroniques. Peut-être que l'avenir de l'enseignement est virtuel ?

Une fois de plus, l'enseignement n'échappe nullement à la mondialisation. La mondialisation lui apporte des solutions à certains problèmes auxquels il est confronté.

III - Les composantes de l'environnement des institutions d'enseignement scolaires

Au terme de ce qui précède, on peut présenter l'environnement de toute institution d'enseignement, comme suit :

Figure N°1: Les éléments du macro-environnement des institutions d'enseignement.



Source : Auteur.

3-1) Les institutions d'enseignement et la culture

L'un des défis actuels de l'économie de la connaissance est de former des cadres excédant le seul fait de l'employabilité. Les pourfendeurs de l'économie de la connaissance et des dérives de la mondialisation disent qu'avec la mondialisation on n'a jamais pu apprendre et pourtant la science n'a cessé d'être autant démocratisée. Encore, ils soulignent le fait que les institutions d'enseignement n'ont cessé d'être des centres de formation des bipèdes pensants : des employables, en vue d'alimenter les industries capitalistes néolibérales et d'enrichir leurs patrons.

Ici, nous reconnaissons cette faillite de l'institution d'enseignement d'aujourd'hui, qui n'est pour la plupart préoccupée par l'employabilité de ses actifs diplômés que par leur éducation. Nous commençons par dire ce qui est une lapalissade : « la mondialisation est une marrée que l'on ne peut arrêter ». Elle incite à la compétition entre Etats, firmes multinationales, institutions d'enseignement et elle pousse à s'approprier certaines nouvelles considérations sans toutefois renier les valeurs que nous portons. Elle incite à l'intégration dans une nouvelle culture mondiale, non pas par coercition mais par conviction, pour

les pays qui veulent améliorer le bien-être de leurs populations. Le progrès technologique qu'a facilité la mondialisation est bon, mais sans éthique, sans valeurs morales solides ancrées dans nos cultures nous devenons des êtres hybrides, voilà le défi.

Pour répondre à leur argumentation, je pars du fait que l'école vise à rendre un Homme : citoyen véritable. C'est-à-dire, une personne utile à elle-même et aux autres. Pourtant, être utile à soi, suppose que l'on ait accès à un travail décent. Et pour avoir un tel accès, il faut être employable au prime abord. Tout individu a de multitudes besoins, il ne saurait tout réaliser en même temps, d'autant plus qu'il est aussi animal en besoin. Il est des besoins au nombre de trois : l'accès aux ressources financières, l'acquisition de la science et l'accès aux soins de santé, sans leurs réalisations ; on ne peut atteindre la réalisation des autres. Et il devient difficile, dans une telle condition, d'être utile à soi et a fortiori aux autres.

Une personne détentrice de la connaissance et qui ne peut être utile à elle-même, ne peut exercer sa citoyenneté dans sa plénitude. Voilà pourquoi, l'employabilité des actifs diplômés devrait être recherchée par les institutions d'enseignement, après qu'elles ont formé leurs actifs diplômés. Pour les institutions d'enseignement, c'est un critère d'efficacité externe. Toutefois, nous disons que la quête de l'employabilité des cadres, ne doit pas aveugler les institutions d'enseignement au point de considérer que ce critère. La prise en compte de ce seul critère est une grave erreur, car l'institution d'enseignement est un lieu d'éducation et doit être un régulateur social. Elle est censée faire de chacun un véritable citoyen utile à lui-même et à la société. Elle doit former des êtres porteurs de valeurs fortes comme : la justice, la tolérance, la paix, l'égalité. Elle doit permettre à la société d'être meilleure.

Le défi, est de concilier les deux : l'employabilité des actifs et la transmission des valeurs. Former des individus seulement employables et dépourvus de valeurs ? C'est porter atteinte au bien-être de la société. Encore, nous disons qu'avec les valeurs sans éducation véritable, les individus ne pourront pas faire face aux défis de la mondialisation, des peuples et des économies nationales. Nous proclamons que l'éducation véritable appelle l'humilité du cœur et doit se traduire pour une véritable citoyenneté.

Les pays qui parviendront à concilier les deux, résisteront aux défis de l'avenir, ceux qui privilégieront un seul au détriment de l'autre se feront

surpasser par ceux qui donnent la primauté aux deux critères : l'employabilité et l'éducation de l'âme, pour une nouvelle citoyenneté. D'ailleurs, c'est la mondialisation elle-même qui appelle à tenir en compte cette vérité.

3-2) Les institutions d'enseignement et la technologie

L'apport de la technologie à l'institution d'enseignement est prépondérant. Aujourd'hui, ne serait-ce qu'avec des documentaires vidéo, on apprend assez et rapidement. Je pose la question de savoir : à quoi sert bon d'encombrer les élèves et étudiants avec des cours théoriques, stressants et ennuyeux, alors qu'ils peuvent acquérir le plus d'informations avec l'usage des nouvelles technologies éducatives ?

Il est d'un besoin pressant que d'utiliser les nouvelles technologies éducatives en vue, de non seulement, augmenter les performances des élèves et étudiants, mais aussi de parer à l'insuffisance des infrastructures éducatives.

Le défi est d'enseigner comment utiliser l'information, car les informations de diverses sources sont de nos jours disponibles, mais il faut savoir les exploiter. L'homme intelligent n'est plus celui qui dispose de l'information mais celui qui sait l'utiliser et en tirer profit. Notre système d'éducation doit apprendre dès les bas âges à nos enfants comment chercher l'information fiable, l'utiliser et l'exploiter.

La mondialisation et l'avènement de la société du savoir exigent que chaque citoyen sache utiliser l'outil informatique et même s'approprier l'usage. La mondialisation impose la maîtrise et l'appropriation des nouvelles technologies.

Et pour inventer l'école de demain, la nouvelle école guinéenne, il nous faut à tout prix trouver les moyens pour que les NTIC soient mises au service de l'apprentissage d'une citoyenneté qui, loin d'être virtuelle s'inscrit dans la réalité des nouvelles formes de scolarisation et de manifestation indirecte des identités individuelles et collectives.

Il faut veiller à l'intégration NTIC dans l'enseignement par les biais de :

- L'équipement en matériels didactiques et informatiques des salles, en vue de l'amélioration des performances de notre système éducatif,

- La production de logiciels éducatifs et pédagogiques,
- La mise en place d'un système d'information intégrée.

3-3) Les institutions d'enseignement et le marché du travail

Dans un monde où le marché prédomine, l'université se doit d'accroître son efficacité externe mesurée à l'aune de l'employabilité de ses actifs diplômés. Avec la primauté de la spécialisation sur la généralité, une université se voulant efficace, ne devrait plus aveuglement former sans tenir compte d'une certaine réalité relative au marché du travail non pas seulement de façon globale mais aussi par filière, spécialité. Elle doit anticiper les tendances du marché de travail.

La transition université-emploi, n'est pas facile, l'univers estudiantin et celui du travail étant différents, certaines formations offrent plus de perspectives d'embauche que d'autres. Dans quelques années, la tendance pourrait s'inverser. L'état du marché de travail influe sur le système d'enseignement dont l'efficacité externe est tournée vers lui. Les universités doivent œuvrer pour faciliter l'insertion de leurs actifs diplômés. Mais les apports de l'université bien que souhaitables, seraient limités. Les universités pourraient adopter la professionnalisation des études, arrimer leur système d'enseignement au marché du travail. Faudrait-il que les étudiants soient avertis quant aux orientations. Il faudrait que les universités disposent de flexibilités interne et externe, en vue de donner une seconde chance à certains étudiants et aussi de corriger certaines erreurs liées aux orientations. Par ailleurs, il serait souhaitable que l'on songe à l'alternance études/entreprises, en vue de favoriser la familiarisation des étudiants à l'environnement de l'entreprise et donc de faciliter leur embauche post-étude.

3-4) Les institutions d'enseignement et les organisations syndicales

Dans les pays à grandes traditions syndicales comme le nôtre, les organisations syndicales de l'enseignement peuvent influencer sur le système d'enseignement. Leurs revendications syndicales, par exemple, peuvent avoir une certaine influence sur le système d'enseignement dans sa globalité. Une grève déclenchée, par exemple, par les organisations syndicales pourrait retarder l'achèvement des programmes en faisant perdre de précieuses heures d'enseignement. Dans notre pays, les organisations syndicales de

l'enseignement sont déjà parties jusqu'à demander des grèves illimitées pour motifs d'amélioration des conditions de vie. Ces grèves ne furent pas illimitées, car des compromis furent obtenus, mais les étudiants, élèves et enseignants passèrent de nombreuses journées sans aller à l'école à telle enseigne que certains écoliers désapprirent leurs chants et récitations.

Les réformes de notre système d'enseignement ne seront pas faciles, car les syndicats de l'enseignement pourraient se mêler de la danse au motif de sauver l'école contre ses ennemis. Des compromis solides doivent être à chaque fois noués, mais à défaut du consensus sur des questions essentielles, les dirigeants ne doivent pas abandonner les réformes, même si leur opiniâtreté pourrait donner lieu à des bras de fer. On ne doit pas accepter l'inaction au motif que nos organisations syndicales ne seraient pas de l'avis de l'Etat. On pourrait communiquer au sujet des réformes, de leurs contenus et aussi de leurs effets escomptés en vue de réduire les oppositions syndicales et faire allier le peuple à la cause des réformes.

3-5) Les institutions d'enseignement et les politiques de l'Etat

Les politiques de l'Etat ont toujours eu des impacts sur les systèmes éducatifs, selon les circonstances, les ambitions et l'idéologie politique de ceux qui meublent l'appareil de l'Etat. Certains dirigeants ont privilégié l'enseignement d'une langue.

La préférence d'une langue du terroir au profit des autres, souvent internationales et étrangères, peut avoir un impact sur l'efficacité à la fois interne et externe du système d'enseignement dans ce monde globalisé. A quoi sert bon de former ses enfants dans une langue qui ne leur servirait d'aucune utilité dans le marché du travail, dans leurs activités professionnelles quotidiennes ? « Perdre sa langue, c'est perdre son âme », se défendent ces dirigeants.

Par la politique de la langue, les modes de gestion de l'Etat, le système d'enseignement peut toujours être influencé par les politiques de l'Etat. Un Etat, conscient de l'impact de la mondialisation sur son système d'enseignement et désireux de former des ressources humaines de classe mondiale ne peut se décider de faire d'une langue vernaculaire celle de son enseignement. Les Etats avertis feraient le choix de l'anglais au profit des autres, tout en ne laissant pas les autres langues, celles vernaculaires mourir. La politique de

langue, qui relève de la compétence de l'Etat est une politique de développement qui influe sur les systèmes d'enseignement.

Pour pallier certaines réalités, dont l'incapacité de l'Etat à financer de façon adéquate ses établissements d'enseignement, certains Etats optent pour l'autonomie des universités et font de sorte que les universités réussissent à combler leurs besoins en financement par le moyen de la coopération avec le secteur privé pour des fins de recherches notamment, ou par d'autres moyens en leur disposition.

IV – Les dimensions et finalités de l'enseignement

Connaître l'environnement de l'école et de l'université, est un préalable à toute réflexion stratégique au sujet de l'enseignement. Ici sont les paradigmes forgés par moi, auxquels je crois. Et j'ose affirmer que pour changer un système éducatif, il faut avoir des paradigmes et répondre à une série de questions : pourquoi, quel système allons-nous mettre en place et pour quel type de société ?

4-1) L'université comme un système vivant

Dans la théorie générale des systèmes (1947), Von Bertalanfy définit un système comme : « un ensemble complexe d'éléments en interaction dynamique, distinct de son environnement avec lequel il peut être en relation ». En tant qu'ensemble constitué de multitudes d'éléments interconnectés, les universités en particulier et les institutions d'enseignement de façon générale, sont assimilables à des systèmes : ouverts sur leur environnement, devant être modulés et régulés en permanence. L'approche systémique, permet d'avoir une vision globale et cohérente, laquelle peut paraître comme abstraction d'un certain détail. La survie de toute institution scolaire dépend de sa capacité d'ajustement aux différents éléments de son environnement.

Pour comprendre tout système, il faut pouvoir le décrire à un moment donné, comprendre sa structure, les composantes de son environnement et comment celles-là sont articulées et coordonnées, et finalement comment ses activités sont agencées. Pour cerner l'institution d'enseignement, l'approche globalisante qu'est celle systémique, quoique séduction intellectuelle, ne saurait être suffisante. Il faut donc passer à d'autres démarches et approches se voulant plus analytiques, tout en faisant l'effort de ne pas perdre de vue la vision synthétique.

En partant du lien qu'entretient l'université avec les acteurs de son environnement et de ses relations avec les différentes composantes de son environnement ; la démarche systémique a mis en évidence plusieurs dimensions complémentaires de l'institution d'enseignement –l'école. Celle-ci, apparaît à la fois comme unité de production de service non marchand, selon le sens le plus strict de la connaissance, aussi comme une organisation sociale, puis comme un moyen de régulation sociale et enfin comme un système politique à part entière.

Les poids conférés à ces quelques dimensions suscitées peuvent varier selon la nature, la taille et les objectifs que l'on assigne à l'école de façon générale et à l'université de façon particulière. Par ailleurs, ces mêmes poids peuvent varier selon les paradigmes que l'on a de l'enseignement.

4-2) L'école comme unité de production des connaissances

La mission de production des services : connaissances, est la dimension la plus évidente de l'école, de toute institution d'enseignement primaire, secondaire et même supérieure. La connaissance, se veut être un bien public. Et, tout bien public a deux caractéristiques principales : la non-rivalité (concurrence) et la non-exclusion. C'est-à-dire qu'à l'opposé des autres biens, la connaissance se veut être un bien non marchand. Donc sa production doit être financée par l'Etat, si l'on veut qu'elle soit accessible au plus grand nombre, surtout dans des pays à revenus faibles.⁷ Dans certains pays, la connaissance est devenue un bien public marchand et cela contredit la définition économique de la connaissance. C'est tel le cas de certains concepts lesquels, par le biais de l'évolution revêtent aujourd'hui le contraire de leur sens d'hier.

La connaissance est bien public. Cela veut dire que l'on ne peut empêcher une personne d'utiliser la connaissance dès lors qu'elle est produite. Elle a une valeur d'usage et non d'échange .Et que l'on ne saurait exclure d'accès une catégorie de personne du fait de sa classe sociale, ethnie, ou son emplacement géographique : elle a l'attribut de la non - exclusion.

Cela peut paraître déplacé, que je considère le système éducatif guinéen comme un système caractérisé par des inégalités à l'accès. Je ne me suis pas

⁷ Je ne suis pas le seul à arriver à cette conclusion, Joseph Stiglitz , qui est l'un de grands pionniers de la considération de la connaissance comme un bien public mondial, est du même avis . Voir Joseph Stiglitz , « On The Economic Role of The State », Economic Role of the state , A. Heertge (Ed), Oxford ,1989 , p.9-85.

trompé, encore je n'ai pas tenu le double discours. Je l'ai dit parce que tout le monde n'a pas accès à la connaissance en tant que bien à l'attribut de la non-exclusion.

La connaissance a aussi la caractéristique de la non-rivalité. L'idée est qu'il ne saurait avoir de rivalité, concurrence. Donc nul ne peut en faire le monopole, dès lors que sa production est financée non pas des groupes privés mus de profit, mais par un Etat ayant pour mission essentielle de garantir ce droit élémentaire à tous.

La notion de la non-rivalité de la connaissance peut poser un problème, si sa production n'est pas financée par l'Etat. Donc si les établissements d'enseignement privé produisent, par exemple, la connaissance, le service produit devient difficilement accessible à tous. Dans un tel cas de figure, les notions de non-rivalité et d'exclusion, deviennent obsolètes et la connaissance cesse de devenir un bien public au sens strict du terme pour revêtir la nature du bien quasi-public.

Par exemple, l'innovation qui est le produit des connaissances ne peut être un bien public spontané dès sa production. Car elle peut procurer un pouvoir de monopole temporaire, pendant lequel l'entreprise ou l'entité innovatrice se fait jucher sur les épaules et les autres se font marcher sur les pieds. Le processus de la destruction-créatrice fut alors ce concept utilisé par l'économiste Joseph Alois Schumpeter pour décrire l'innovation. Dans un autre sens, lorsqu'un auteur produit, par exemple, une œuvre, il reçoit des droits d'auteur pendant un certain nombre d'années, au-delà de laquelle durée, l'œuvre devient un bien public, accessible à tous.

Dans de tels cas, on sort de la concurrence parfaite pour une concurrence monopolistique, car on sait bien qu'en cas de rendements d'échelles croissants, il n'y a pas d'équilibre concurrent, plutôt qu'un équilibre monopolistique. Et les activités de productions des connaissances par des entités privées, ne sont pas rémunérées à leur juste valeur, mais elles sont délibérées, c'est-à-dire que l'on essaie de payer partie des efforts de sa production. Voilà pourquoi, les œuvres et mêmes certaines autres productions confèrent à leurs auteurs des monopoles temporaires.

La connaissance est aussi un bien engendré à travers un processus cumulatif. C'est-à-dire qu'une nouvelle idée a besoin de celles anciennes pour naître. Pour engendrer des connaissances de qualité et en quantité, il faut des

ressources humaines, matérielles, financières, etc. Donc toute institution d'enseignement, pour engendrer des connaissances fait la combinaison des éléments et ressources diverses ; inputs .La production de connaissances fait de l'enseignement un processus dont l'imbrication d'un ensemble d'éléments permet la sortie d'autres qui sont les outputs : connaissances.

4-3) L'école comme une organisation sociale

L'école est ce lieu où se rencontrent ceux que les sociologues appellent les acteurs sociaux, c'est-à-dire les individus et les groupes plus ou moins institutionnalisés. Les hommes et femmes impliqués dans l'enseignement sont porteurs des compétences et expériences diverses, de même que des savoir – faire mis à la disposition de l'organisation et au service d'une structure organisationnelle qui les mettent en relation. Ils sont insérés dans le réseau de flux physiques et d'informations.

Pour assurer la cohérence d'ensemble de l'organisation, il faut une communauté d'objectifs entre les différents participants. Il faut procéder à la mise en place des procédures de coordination et de communication. Car les relations au sein des organisations ne sont pas forcément formelles, les relations et structures informelles et officieuses existent aussi et leur négligence pourrait avoir un impact sur les performances des organisations. Mais aussi faudrait-il, une clarification des rôles et tâches et aussi une définition des modèles de cohésion.

En effet, les acteurs sont aussi porteurs d'aspirations, d'intérêts, d'exigences individuelles mais aussi collectives. Chacun cherche à satisfaire divers besoins : physiologiques, d'appartenance, d'estime et de réalisation de soi.

Considérer l'institution d'enseignement comme une organisation est un prélude à la compréhension de la nécessité d'une gouvernance scolaire efficace et proactive.

4-4) L'école est une entité politique

La politique est l'art de diriger la cité, une organisation, la société. L'école étant une organisation, il est tout à fait normal de penser qu'elle est une entité politique. De ce fait, elle a besoin de politiques pour vivre et faire vivre la

société de façon générale et l'organisation qu'elle représente de façon particulière.

L'école est une entité politique car elle constitue le lieu d'affrontements des objectifs, des idéologies et paradigmes, d'antagonismes. Il est aussi un lieu de conflits. Les jeux de pouvoir au sein des organisations sont nombreux et difficiles le plus souvent à cerner, du fait que le concept de pouvoir soit lui-même complexe.

Les sources de pouvoir au sein de l'institution d'enseignement étant différentes et de même que les natures de pouvoir (pouvoir légitime , pouvoir de compétences ou d'expertise , pouvoir d'identification ou charismatique , pouvoir de coercition et de récompense) , les jeux politiques dans une entité comme l'école ne sont pas seulement institutionnels.

A tous les niveaux de la structure organisationnelle, se font et se défont des coalitions, se négocient des compromis, s'exercent des influences. Des zones d'ombre, celles non régies par des règles, politiques réglementaires, lorsqu'elles sont nombreuses créent des sources de pouvoir, bouleversent l'ordre établi des choses et le rapport des forces. La confrontation des forces de ces différents acteurs trouve généralement sa limite dans la nécessité de solidarité autour d'enjeux communs. La survie de l'organisation, par exemple. Si cette entité ne souffre d'aucune carence du leadership, du manque de gouvernance, alors l'équilibre des pouvoirs est facile et cela permet de sauver l'organisation qu'est l'école de disparition.

Pour équilibrer les pouvoirs ou maintenir le rapport des forces dans une proportion acceptable et susceptible de réduire les confrontations, il faut de la clarification des tâches et régir le fonctionnement de l'organisation par des règles par opposition aux discrétions, mais aussi la définition de la nature du pouvoir devant prévaloir sur les autres. Encore faut-il rappeler que cette formalisation du pouvoir ne suffit pas. Il faut au-delà définir des intérêts communs en vue de réduire les pouvoirs des structures et relations informelles et surtout les résistances aux changements.

4-5) L'Ecole comme un moyen de régulation sociale

Le concept de régulation ne date pas d'aujourd'hui. Il fut développé par le sociologue Français Jean-Daniel Reynaud depuis les années 1970. C'est un

mécanisme qui permet le respect des règles sociales ‘contrôle social ‘ ou leur appropriation soit en amont avec la socialisation, ou encore en aval avec des sanctions face à la déviance. La notion de régulation est largement utilisée avec une définition très précise dans les sciences exactes, en physiques notamment. Il a été récupéré, voilà plusieurs années par les sciences sociales. J'utilise ce concept pour mettre l'accent sur l'ensemble des mécanismes, permettant l'ajustement de l'organisation sociale qu'est l'école aux mutations des composantes de son environnement. Je l'utilise, parce que je suis convaincu que la régulation sociale permet de maintenir l'équilibre interne de l'école et voire même d'anticiper les mutations des composantes de l'environnement scolaire. Un système éducatif bien modulé permet d'inculquer des valeurs nobles à ceux qui fréquentent l'école, mais aussi d'influencer l'évolution de certains éléments de son environnement dont la culture nationale.

Au Singapour , dans l'un des grands principes de « l'Education Act » de 1985 et le « School Regulation » de 1990 on peut lire : « [...] Fournir une éducation équilibrée et complète aux enfants , développer tout leurs potentiels et former de bons citoyens , conscients de leurs responsabilités dans la famille , la société et le pays . Aussi développer la passion des études tout au long de la vie, la promotion, de la créativité et de la pensée divergente, une nouvelle façon de pensée. L'esprit de compétitivité , du dépassement de soi, le respect des différences raciales⁸ , religieuses et culturelles , linguistiques, la flexibilité cognitive , l'adaptation aux défis , connaître l'héritage culturel et la langue maternelle [...] »

L'institution d'enseignement est bien un moyen de régulation sociale en ce sens qu'elle se doit d'anticiper l'évolution des composantes de son environnement et même de tâcher de les influencer – surtout l'évolution des normes sociales, des valeurs, des comportements, donc de la culture nationale. Elle doit, bien entendu, veiller aussi à son équilibre interne.

⁸ Au Singapour 33 % de la population est bouddhiste ; 18,1 % chrétienne ; 14,3 % musulmane ; 11,3% taôiste ; 16,4 % est sans religion ; 5,2 % est hindouiste. Eu égard aux langues on y parle le chinois, le malais, l'indien, l'anglais, le tamoul. Mais le système éducatif du Singapour a tellement transmis des valeurs que l'intolérance n'existe presque pas dans ce pays , que l'acquisition de la connaissance participe des valeurs de la société et à vie .

Je suis convaincu qu'une école guinéenne réformée et restructurée avec de nouveaux paradigmes, et porteuse d'une culture organisationnelle solide et saine avec les valeurs comme : la méritocratie, l'égalité, la loyauté, la transparence, l'intégrité, la tolérance, le civisme, l'amour de la patrie, qu'elle inculque ; peut bien évidemment influencer cette mauvaise culture nationale actuelle avec des valeurs funestes connues de tous : l'ethnocentrisme, la médiocratie, l'arrivisme, la corruption, l'intolérance. Je crois fermement que l'institution d'enseignement scolaire, et surtout l'université, peut influencer sur les valeurs de la République, la culture de la nation, les normes sociales et les comportements des individus dans la société. L'Education peut harmoniser la culture nationale – surtout, organisationnelle, sans étouffer celles des individus et groupes. L'Ecole se doit de créer des valeurs communes pour une vie harmonieuse et de stabiliser la société en lui libérant de l'ignorance.

Une société politiquement stable et démocratique est impossible sans une certaine éducation du plus grand nombre. Ce n'est pour rien que Rousseau disait dans Emile – livre d'éducation qui a eu un immense retentissement dans l'Europe du XVIII^e Siècle – à savoir que, l'Education doit concilier l'estime de soi naturel et la nécessité de vivre des autres, dans une société civilisée, permettre d'être à la fois homme et citoyen.

Par l'éducation, il faut qu'au-delà de la formation, que l'on inculque des valeurs et fasse de sorte que l'on crée une société meilleure. L'idée est ici, d'élever les masses, d'élever le niveau du débat national et de permettre l'émergence d'une nouvelle forme de citoyenneté. Je serai tenté de dire ceci : bien éduqués, les Hommes deviennent de véritables citoyens ; mal éduqués, ils sont des marionnettes et de vulgaires sujets, manipulables à merci. Et pis, mal éduqués, ils constituent des bombes à retardement.

Notre système éducatif actuel, est incapable d'opérer une transformation de la société. La culture étant une sorte de programmation collective mentale, étant donné que l'Education peut reprogrammer les mentalités. Il ne faudra pas former uniquement, il faudra éduquer aussi. S'il est vrai qu'une institution d'enseignement est un régulateur de la société ; un pays sous un gouvernement soucieux du bien-être et du devenir de son peuple, ne devrait laisser personne sans éducation ou laisser l'éducation du peuple dans les mains d'individus culturellement pauvres – car dépourvus de valeurs et qui ne savent que lire, écrire et détenteurs de diplômes.

Les institutions d'enseignement régulent la société, par le biais de l'éducation qui est en vérité un puissant vecteur de lutte contre la pauvreté, l'injustice. Et donc, éduquer son peuple, le former selon les exigences doubles : des réalités nationales et exigences internationales du monde globalisé en termes de connaissances, est le plus sûr des moyens pour élever le peuple de l'ignorance au summum de l'opulence.

Voilà pourquoi, Emile Durkheim a insisté sur le rôle de la socialisation de l'Ecole dans toute la société, et l'inculcation des valeurs définies, d'attitudes souhaitées qui permettent la vie en commun. Et Mandela ne disait-il pas, « L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer une société ? »

V- Les stratégies de réformes et de restructurations du système éducatif guinéen

Depuis longtemps, l'école guinéenne connaît de graves crises. Elle est secouée par les vacarmes venant de tout bord. Elle est accusée d'être une usine de production de chômeurs du fait qu'elle ne soit pas modulée à son environnement, avec lequel elle est d'ailleurs en déphasage. Elle est aussi accusée d'avoir transformé le concept d'égalité des chances en mythe et en mensonge creux. Dans son état actuel, elle favorise l'injustice, ceux qui travaillent plus sont peu récompensés, dans nos écoles et lors des examens, elle conduit au suicide et à l'assassinat du peuple.

Mon dessein à travers ces pages est de suggérer une meilleure façon de faire pour le bien-être de tout le peuple ou du moins de l'écrasante majorité. Ce n'est pas mon dessein de proposer une typologie d'enseignement docile aux entreprises, au marché du travail et refusant l'appropriation du sens du raisonnement, de la pensée divergente, de l'autocritique, encore loin un système dépourvu de valeurs morales, éthiques, lequel incite à la cupidité et qui fait de l'appât du gain la cheville ouvrière de sa méthodologie ultra-libérale. Je n'ai pas la vocation de proposer ce qui n'est pas faisable.

A quoi sert bon de former des individus si toutefois on ne saurait leur donner la possibilité de mettre en exergue leurs compétences et développer leurs potentiels ?

A quoi sert bon de former des jeunes gens si l'on se moque royalement de leurs capacités à améliorer leur bien-être et à contribuer à l'amélioration des choix individuels et collectifs ?

A quoi sert de former les fils d'un pays et de leur priver de contribuer à l'émergence d'une société meilleure?

A quoi sert d'avoir un système éducatif qui ne vise pas à assurer la rentabilité des coûts encourus pour l'éducation des filles et fils du pays, alors que l'éducation est un investissement ?

A quoi sert d'avoir un système éducatif qui fait de ses actifs diplômés des passagers clandestins et de ses diplômés des passeports pour d'autres cieux ?

A quoi sert d'avoir un système éducatif dans lequel ceux qui enseignent sont le plus souvent autant ignorants que ceux qu'ils veulent libérer des chaînes de l'ignorance et sortir de la caverne de l'ignorance ?

A quoi bon d'avoir un système éducatif par et à travers lequel, on inculque de mauvaises valeurs dont la tricherie, la malhonnêteté et le mensonge ?

A quoi bon d'avoir un système éducatif qui alimente les maux comme la schizophrénie qui tue la créativité, la pensée divergente et qui inculque des reflexes de l'assistanat et de la mendicité, alors qu'il peut sortir des grands hommes d'affaires, de grands managers, des puissants ingénieurs, des penseurs de renom ?

Ici, l'équité est mon souci. Je veux une école émancipatrice, modulée, ouverte sur son environnement. Je ne cherche pas à rendre privé un bien public : la connaissance ; mais faire de sorte qu'elle soit plus accessible. Je ne veux pas détourner les institutions d'enseignement dans lesquelles le savoir est produit, je veux leur donner toute la place qu'elles méritent dans la société. Je veux renforcer l'autonomie des universités, en vue d'améliorer leurs capacités de production des connaissances et leur influence sur la société. Je veux rendre plus attractives nos institutions d'enseignement aux yeux des jeunes chercheurs, des enseignants réputés et faire de sorte qu'elles fécondent des hommes et femmes capables de conquérir le monde par leurs compétences, intelligences ; leaderships et intégrités.

Je veux rendre aux enseignants, professeurs ce qui leur a été ôté depuis longtemps : l'honneur d'être de ceux qui insufflent les idées, transmettent des connaissances et qui font la société. Les enseignants sont ceux qui font la société. Ils font les dirigeants et dirigés. Je veux leur donner leurs valeurs sociales, leurs prestiges et les réhabiliter alors qu'ils ont été réduits au néant et désabusés.

Je veux alors proposer un système de gouvernance nouveau, qui n'a rien à voir à une importation d'idées. Mon modèle de gouvernance, n'est pas celui d'une gouvernance d'entreprise « Corporate Governance », et je ne crois pas que l'École soit une entreprise capitaliste.

Notre système d'éducation est moribond. Tout le monde appelle à sa réforme ; c'est un secret de polichinelle ! Alors « reformer » pour quoi faire, pour construire quelle typologie de système éducatif ? Une école destinée à quel type de société ? Des réformes pilotées par qui, comment et pendant combien de temps ?

L'école guinéenne est confrontée à de multiples contradictions .Pour répondre à nombre de ces contradictions et apporter des solutions aux dysfonctionnements de notre éducation, il faut un modèle viable, qui se veut original, non universel.

Je propose plus de décentralisation et aussi une déconcentration pour une gestion plus efficace des ressources et la rationalisation des moyens éducatifs, en suivant les normes éducatives internationales. Je tiens bien en compte les contraintes financières, autrement je proposerais des modèles en décalage avec les réalités de la société, et donc non faisables. Je propose plus d'autonomie pour les universités, afin qu'elles gèrent au mieux leurs ressources, rendent compte de leur gestion et décident de qui recruter et pourquoi, afin qu'elles réalisent des performances admirables. Tout ceci sur fond d'équité du genre et d'accès, de promotion des valeurs : de gestion saine, d'intégrité des cadres, de rigueur académique, de redevabilité et de bonne gouvernance. Je n'oublie jamais l'amélioration de l'employabilité des actifs.

Comme le système éducatif actuel est malade. Alors comment le guérir, par quels médicaments, sur quelles ordonnances ? Comment assurer son suivi clinique et par qui ? Et à quand sa guérison totale, étant donné qu'elle a toujours été cacochyme ?

Ici, les reformes à proposer se baseront sur trois grandes approches. La première est la réforme pour la quête de la compétitivité (Driven to competitiveness reforms), la seconde est inspirée des contraintes ou impératives financières et la dernière est fondée sur la quête de l'équité (et non l'égalité).

5-1) La réforme de l'éducation guinéenne afin de la rendre compétitive

Une réforme éducative basée sur l'idée de la compétitivité sous-entend l'amélioration de sa productivité. Pour cela, il faut accroître la productivité des dépenses scolaires, même si cela nécessite d'autres dépenses - dépenses supplémentaires – en infrastructures et ressources humaines, notamment.

Dans cette optique, je propose de la décentralisation de ce qui peut l'être, c'est-à-dire du baccalauréat. C'est d'ailleurs, le cas dans nombre de pays africains où les examens du baccalauréat sont régionaux. Je propose aussi une autonomisation des institutions scolaires – les universités notamment, c'est-à-dire de leur donner la pleine liberté de gérer leurs actifs, de décider de l'allocation de leurs ressources, procéder à l'élaboration de leurs programmes, de leurs emplois du temps. Mais aussi de leur donner la liberté totale de recruter qui, elles veulent et de se débarrasser de qui, elles désirent. Il faut l'édiction des normes éducatives pour éviter de l'anarchie et éviter que la décentralisation du baccalauréat n'ait des incidences fâcheuses.

Il faut aussi une spécialisation dans nos universités. Je veux dire spécialisation, pas parcellisation et plus de cloisonnement. Que les chaires de droit, d'économie, etc., deviennent de plus en plus spécialisées. Je veux dire, dans un département d'économie par exemple, que l'on y trouve des spécialisations comme l'économie internationale, l'économie du développement, l'économie industrielle, l'économie du travail, la macroéconomie, la microéconomie, etc. Nos universités sont très généralistes et n'ont pas de cœur de compétence à travers leurs différents départements. Pourtant c'est de la diversification des filières et intelligente que naît le surcroît de valeur.

Je tâcherai dans les pages à venir, de faire en sorte que la réforme pour des objectifs de compétitivité n'induisse pas de l'inefficacité quant à la gestion des ressources humaines et des dotations qui seront allouées aux nouvelles structures.

D'emblée, j'affirme qu'il faut que l'on s'intéresse à l'élémentaire en premier lieu, car c'est le socle voire le soubassement de tout système éducatif. Un système éducatif dépourvu d'un enseignement élémentaire méthodique et efficace ne pourrait engendrer des performances globales grandes et dignes d'admiration. Diverses études internationales ont prouvé que les systèmes d'enseignement élémentaire affichent plus de rendements dans les pays en voie

de développement que les enseignements secondaires et tertiaires. Pour augmenter les efficacités de notre enseignement scolaire élémentaire, je propose des séries mesures suivantes :

a) L'amélioration de l'environnement physique de l'enseignement

Améliorer l'environnement physique de l'enseignement sous-entend l'augmentation des dépenses d'investissement public pour la construction de nouvelles écoles primaires, pour la rénovation de celles en état de délabrement, pour l'achat des matériels didactiques et l'introduction de nouvelles technologies éducatives. Cela permet de créer des environnements propices et favorables à l'enseignement en général mais aussi à l'apprentissage.

Il faut que les enfants guinéens des classes de l'élémentaire aient droit à des divertissements. Il faut veiller à la création d'environnements propices à l'apprentissage et favorables aux divertissements scolaires. Cela en vue de réveiller l'intelligence des enfants et leur créativité. Il faut aussi permettre aux enfants l'imagination. « L'imagination est plus importance que le savoir », disait Einstein. Et comme je veux pour la Guinée d'une société d'innovation, il faut insuffler ces valeurs à nos enfants.

Partout au monde et surtout dans les pays aux systèmes éducatifs les performants, à l'élémentaire les enfants ne font pas qu'apprendre, ils font des simulations de jeux, ils font de l'art ; je veux dire des chants, de la poésie, du football, de l'éducation physique, des excursions scolaires. Il faut rendre nos enfants curieux dès le bas âge.⁹ A cet âge, où veut s'amuser, se divertir le plus car on n'est sans soucis et innocent. Pendant l'enfance, on est scolarisé par les parents et ne sait pas ce que signifie aller à l'école, étudier, et l'on appréhende les décisions des parents comme une méchanceté.

L'approche que je propose est qu'il faut faire en sorte que l'enfant retrouve au moins une fois dans la semaine les divertissements qui lui ont manqués et cette fois-ci à l'école. L'école guinéenne doit cesser d'être ce lieu, où l'on ne fait que travailler et où l'on interdit les divertissements. Les meilleurs systèmes

⁹ Il faut définir ici et maintenant une nouvelle politique du livre et de la lecture, nos enfants ont besoin de la lecture pour aiguïser le sens de leur curiosité. Le ratio (élève/Livre de français) était en 2012 de 1,23 au CP, 1,13 au CE, 1,92 au CM). Le ratio (élève/livre de Mathématiques) quant à lui, était de : 1,06 au CP, 1,17 au CE, 1,47 au CM). Ils sont très mauvais et illustratifs de cette urgence.

éducatifs ont montré que l'on peut allier les divertissements scolaires aux études et que les divertissements peuvent être des moyens pour réveiller le génie créateur des enfants.

b) L'apprentissage des langues vernaculaires et étrangères

L'importance de l'apprentissage des langues vernaculaires n'est plus à prouver. Non seulement, on apprend plus facilement les langues étrangères quand on comprend mieux, celles de ses parents, mais aussi la compréhension des langues vernaculaires permet une meilleure intégration sociale et favorise le dialogue social, la compréhension de l'autre, le respect de la différence et sa valorisation. Aujourd'hui, notre pays, à la différence de nombre de pays africains, a des systèmes d'écriture propres à lui. Je veux parler du N'KO, de l'Adlam Poular, et du Coré Sèbèli. Ces systèmes sont internationalement reconnus et permettent la transcription d'une langue à une autre. Il faut les enseigner dans nos écoles et universités.

Les enfants apprennent plus rapidement les langues avec une grande aisance. Il de leur enseigner la langue étrangère essentielle : l'anglais et renforcer l'enseignement du français. Commencer à enseigner l'anglais dès l'élémentaire peut être payant, car permettra à nos jeunes de s'approprier cette langue sans frontières. Les meilleurs systèmes éducatifs de ce monde, les meilleures universités et grandes écoles enseignent en anglais. Les enfants Sud-coréens, Japonais, Hollandais, Susses, Suédois, Finlandais, etc., et même Français parlent anglais. Mais les universitaires guinéens pour la plupart ne peuvent parler en anglais, pourtant nous l'avons comme langue enseignée depuis le secondaire.

L'enseignement de l'anglais en tant que matière est mal fait dans la plupart des cas, car les élèves pour la plupart ne maîtrisent ni la grammaire ni la lecture, et manquent du vocabulaire pour s'exprimer dans cette langue. Il suffit de voir le niveau bas des épreuves d'anglais au baccalauréat guinéen pour se faire une opinion des niveaux et de la nature de l'enseignement de l'anglais en Guinée. Non seulement, je remets en cause les méthodes d'enseignement de l'anglais en Guinée, mais aussi je dénonce les politiques des différents gouvernements vis-à-vis de l'enseignement de cette langue.

Je propose ce que j'appelle du gradualisme, c'est-à-dire un enseignement du bas vers le haut de l'anglais. Je veux dire que l'enseignement de l'anglais

doit commencer à l'élémentaire comme le français et il faut se donner les moyens pour y arriver. La thérapie du choc qui consiste à dire : l'année prochaine tout le monde étudiera en anglais ou on enseignera certaines matières en anglais, serait un gadget politique. Il vaut mieux tenir compte des réalités. Le gradualisme dont il est question ne veut pas dire qu'il faille arrêter d'enseigner l'anglais au secondaire, mais qu'il faille aussi revoir les méthodes de son enseignement. Nous devons avoir nos manuels d'enseignement de l'anglais. La Guinée a des enseignants capables de sortir de véritables programmes d'enseignement de l'anglais, de définir de vraies stratégies de son enseignement de l'élémentaire jusqu'à l'université.

Lorsque des milliers de nos compatriotes quittent la Guinée pour aller apprendre l'anglais au Ghana, ils acquièrent l'apprentissage de l'anglais. Mais savez-vous combien de ressources financières ils font sortir de la Guinée et leur contribution au PIB ghanéen via les différentes consommations qu'ils y font ? Qu'est-ce qui empêche le pays d'avoir des grands centres américains et britanniques d'enseignement de l'anglais avec possibilité de séjour linguistique aux USA ou en Angleterre ? Peut-être, la vision des décideurs et des gouvernements ! Au Maroc, comme dans nombre de pays à travers le monde, il y a le British Council et l'American English Center qui organisent des cours d'anglais payants et aussi des formations c. Avoir de tels centres en Guinée permettra de former en anglais nos cadres, et de faciliter l'apprentissage de la langue et surtout au moindre coût. Avec le gradualisme que je propose, les niveaux d'apprentissage de l'anglais s'amélioreront et au fil du temps les Guinéens feront de l'anglais une seconde langue. L'apprentissage des langues permettra de faciliter l'insertion professionnelle des actifs diplômés et d'augmenter l'efficacité de l'enseignement.

Par ailleurs, il faut des activités artistiques. L'art ne se résume pas à la musique. Il faut que l'on initie les enfants à la lecture, aux olympiades mathématiques. Les expositions communales des œuvres littéraires locales, l'organisation des ateliers d'écritures, des journées de lectures publiques, des olympiades littéraires permettront de faire émerger des citoyens éveillés.

c) Le renforcement de l'enseignement des Mathématiques

Les Mathématiques permettent de réveiller le génie créateur chez les enfants. Elles permettent aussi de donner aux enfants des éléments utiles à la pensée critique. Il faut rendre nos enfants curieux ! Il faut aussi renforcer l'enseignement des Mathématiques au primaire et au secondaire. Cela suppose de qualifier la formation de nos enseignants, d'augmenter le nombre d'enseignants de la discipline et d'œuvrer par la recherche pédagogique à l'élaboration des manuels et supports favorisant l'assimilation des Mathématiques par les élèves. Au Singapour, le modèle mathématique conçu dans ce pays est plus qu'une référence mondiale, les scores des élèves de ce pays au concours du PISA en Mathématiques sont les meilleurs dans le monde¹⁰.

L'importance des Mathématiques dans l'affinement du raisonnement, la compréhension des problèmes, leurs analyses, interprétations et résolution n'est plus à prouver. Le système éducatif guinéen doit permettre aux guinéens de se doter des facultés leur permettant la pensée critique et la résolution des problèmes.

Par ailleurs, il est aujourd'hui vain d'instituer les Mathématiques au baccalauréat dans les sciences sociales, c'est à l'élémentaire et au secondaire qu'il faudrait renforcer l'enseignement des Mathématiques. Les sciences sociales n'ont pas besoin des Mathématiques au baccalauréat, mais de plus d'enseignement de langues : de l'anglais de haut niveau, de l'espagnol, de latin, des langues africaines, etc., mais aussi de l'enseignement des littératures comparées.

d) Le renforcement de l'enseignement de l'éthique

Il faut apprendre à nos enfants l'intérêt public, il faut inculquer des valeurs telles que : l'honnêteté, le courage, la justice, la tolérance, la paix. Et surtout, il faut enseigner à nos enfants la citoyenneté et le leadership éthique.

¹⁰ Que le modèle mathématique du Singapour serve de source d'inspiration pour notre pays et pour l'enseignement des Mathématiques dans nos écoles de l'élémentaire et du secondaire.

Commençons à réparer nos erreurs : l'ethnocentrisme, l'injustice, la malhonnête, le mensonge. C'est pourquoi, je dis que l'école guinéenne doit être un moyen de régulation sociale. C'est depuis l'école que nous devons faire émerger une nouvelle forme de citoyenneté, inculquer les valeurs et les vertus du leadership éthique dont manque notre société et lutter contre les tares de notre société.

« Tous les systèmes éducatifs doivent répondre à une double contradiction. D'une part, orienter et évaluer les élèves de manière, notamment à rendre légitime leur distinction sur le marché du travail. D'autre part, assumer une fonction d'intégration sociale en transmettant à tous un socle commun de valeurs et savoirs. Tous les systèmes scolaires sont confrontés à cette tension entre intégration et différenciation.¹¹ » Il faut bien imprégner ce défi de conciliation de la formation et de l'éducation de l'âme¹².

e) Le dosage horaire

C'est une erreur de penser qu'il faut assez d'heures pour faire le mieux. Il faut juste une bonne répartition des charges horaires, peu de temps d'enseignement pourrait générer assez de résultats. Il faut éviter de surcharger les enfants. De nos jours, les meilleurs systèmes d'enseignement n'ont pas assez de charges horaires, mais sont des systèmes aux charges horaires optimisées. Des heures supplémentaires de plus appellent à des dépenses de plus, mais des charges horaires dosées et bien réparties sont des moyens d'optimisation des ressources éducatives et aussi des techniques d'accroissement des efficacités de l'enseignement. Nous voulons d'un système éducatif efficace, non d'un système d'éducation qui surmène nos enfants. Ce dont nous voulons, est de faire de la Guinée le pays où l'on apprend à vie, à n'importe quel âge.

f) La cohérence dans l'élaboration des programmes

Il faut de la simplicité, de la rigueur et surtout de la cohérence dans l'élaboration des programmes d'enseignement, surtout lorsqu'ils concernent les enfants. De nos assises nationales, le nombre de matières, les contenus des matières doivent être au menu des échanges. Aussi, il faut veiller à ce que nous élaborions nous-mêmes nos manuels scolaires avec les réalités à nous et

¹¹ DUPRIEZ Vincent et Dunay Xavier, « Des systèmes meilleurs que d'autres », dans sciences humaines, N° 5 Spécial, l'Ecole en question, octobre-novembre 2006.

¹² Renforcer l'enseignement de l'éthique, suppose de moraliser l'école guinéenne. De lutter contre les comportements déviants de leurs acteurs.

selon nos besoins tout en étant ouverts à l'innovation et à l'adoption de meilleures pratiques internationales.

Pour ma part, je trouve que les mathématiques, les langues, l'éthique et la civilité, le leadership et aussi les divertissements doivent figurer dans les programmes de l'enseignement élémentaire en Guinée. Bien entendu, d'autres matières doivent s'ajouter à cette liste. Définissons notre nouvelle vision de l'école, élaborons de bonnes stratégies pour l'enseignement élémentaire et dans quelques années nous changerons ou commencerons à changer la Guinée et nous emprunterons la haute voie de l'excellence. Ayons de l'ambition et surtout donnons-nous les moyens de nos ambitions.

5 -1-1) La diversification des filières

La première proposition, est moins polémique. Elle vise la création de nouvelles filières d'enseignement tant au secondaire qu'à l'université. Il ne fait l'ombre d'aucun doute, que cela est nécessaire pour assurer la compétitivité de notre système et pour faire en sorte qu'il soit comparable aux autres systèmes éducatifs se voulant modernes, modulés à leurs environnements respectifs et répondants aux exigences des marchés de travail : national et globalisé.

En ayant un baccalauréat avec seulement trois options ou filières de spécialités – les sciences mathématiques, expérimentales et sociales - on est assez en retard et garde une structure très ancienne de l'enseignement secondaire. Pour faire en sorte qu'il y ait une coordination et même une cohérence entre les formations du lycée et de l'université, je suggère qu'il soit créer d'autres filières telles que :

- La filière du baccalauréat Economique et Comptable et les filières du baccalauréat professionnel. Créer des filières du baccalauréat professionnel, permettrait d'attirer et de capturer les individus ayant du mal à intégrer l'université à travers les baccalauréats non professionnels, classiques. Cela permettrait de réduire les désespoirs et les abandons, étant donné que nos jeunes ont rarement le goût pour tout ce qui est professionnel. L'argument le plus plausible en faveur de la création d'un tel baccalauréat, est que chez nous, dans l'esprit des Guinéens ou du moins du plus grand nombre, tout ce qui est professionnel ne saurait être bon et du coup le mauvais qualificatif lui est associé. Car ils croient que ceux des

écoles professionnelles sont des cadres de seconde classe et qu'un tel choix ne sera pas socialement valorisant. De telles idées reçues ou préconçues se sont bien enracinées dans notre pays.

C'est pourquoi, ces individus peuvent tenter à maintes reprises le baccalauréat sans l'avoir et refusent de s'orienter dans des écoles professionnelles pourtant aux perspectives souvent grandes. Par la suite, ils préfèrent tout abandonner et ne rien faire que d'intégrer des écoles professionnelles. Pire, d'autres se mettent la corde au cou, car convaincus qu'ils ne peuvent plus rien devenir dans la vie. Alors que les écoles professionnelles forment des cadres opérationnels dont les insertions sont plus faciles dans la vie professionnelle. Une telle approche permettra de valoriser l'enseignement professionnel aux yeux de nos compatriotes. C'est peut-être le moyen le plus efficace d'attirer des jeunes gens vers de telles structures.

Quant à la mise en place d'un baccalauréat de type économique et comptable, elle s'explique par des raisons stratégiques et de compétitivités. En effet, les expériences ont montré que les pays ayant plus d'écoles de commerces ont relativement peu de chômage car les cadres que forment ces écoles ont des capacités à s'auto-employer à défaut d'avoir de l'emploi. Comme je prévois la création de grandes écoles managériales de formations des managers d'élites, il est alors normal que l'on mette en place une filière de baccalauréat économique et comptable. D'ailleurs, partout dans les pays francophones d'Afrique une telle filière existe, que ce soit au Mali, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Bénin, au Togo ce qui montre l'autarcie du système éducatif guinéen.

La mise en place d'une filière Economique et Comptable permettra d'avoir plus de cohérence dans l'élaboration des programmes au baccalauréat dans les autres profils à l'occurrence les séries Mathématiques et Sociales. Cela dit, les séries Mathématiques et Sociales du baccalauréat vont être dessaisies de l'économie et seulement la série Economique et Comptable l'aura au baccalauréat. Ce sera aussi l'occasion de repenser l'enseignement de l'économie dans le secondaire en Guinée. La filière du baccalauréat Economique et Comptable aura donc au baccalauréat les matières suivantes : l'Economie, la Comptabilité Générale, la Comptabilité de Gestion, la Comptabilité nationale, les Mathématiques financières, le français et l'anglais. Ainsi à la place de l'Economie, les Sciences sociales dont je suggère de changer la dénomination en « Baccalauréat Série littéraire », n'aura plus l'économie. Encore je dénonce le choix des autorités d'avoir ajouté les Mathématiques comme épreuve au

baccalauréat en Sciences Sociales. Cette mesure est d'une grave erreur et montre les absences de synergies du système éducatif guinéen, c'est à l'élémentaire et au collège où l'on devrait renforcer l'enseignement des Mathématiques. Si les sciences Sociales ont besoin d'une chose profitable se serait probablement l'élévation du niveau de l'anglais que l'on y enseigne et cela ne se fait pas avec une thérapie du choc mais par le bais du gradualisme.

Les Sciences Mathématiques aussi n'auront plus l'Economie comme épreuve au baccalauréat. Le baccalauréat série Mathématiques doit changer de dénomination. L'appellation « Baccalauréat série scientifique » lui conviendrait. Par l'introduction d'une nouvelle série au baccalauréat à l'occurrence celle « Economique et Comptable », on rendra notre baccalauréat compétitif et créera de la cohérence dans les définitions des contenus de nos programmes.

Pour l'éducation tertiaire, il faut construire de nouvelles structures. Ces nouvelles structures à initier sont :

- **Des écoles de commerce et de gestion**

Pour former des managers de haut niveau, les futurs dirigeants d'entreprise, des mercaticiens, des gestionnaires, des banquiers, des experts-comptables, des auditeurs, etc., des cadres opérationnels à même de créer de la valeur ajoutée. L'expérience prouve que les opérationnels s'insèrent plus facilement dans la vie économique, sociale d'un pays. Même s'ils ne sont pas embauchés, ils ont des capacités leur permettant de créer de la valeur par eux-mêmes, de s'auto-embaucher.

Dans cette optique de formation des managers d'élites, il faut veiller à construire des écoles managériales au nombre de quatre. Ces écoles doivent répondre à des standards internationaux, doivent avoir des équipements modernes, des bibliothèques, des salles de conférences, des infrastructures de hautes qualités. La quête de la compétitivité économique passe aussi par la formation des employables de qualité. Les pays du Maghreb bien que francophones sont en avance sur les autres pays francophones subsahariens par le seul fait qu'ils ont très vite compris la nécessité de la formation des cadres et de l'investissement dans les ressources humaines . Ces pays ont de grandes écoles. Au Maroc, par exemple, se trouvent les écoles nationales de commerce et de gestion (ENCG) au nombre de 5 et d'autres importantes structures. Ces grandes écoles marocaines forment de grands managers pouvant rivaliser avec des cadres formés dans les grandes écoles françaises et européennes. Dans les

autres pays francophones d'Afrique subsaharienne de telles structures sont rares à l'exemption du Sénégal, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire.

Ayant quatre régions naturelles, je trouve que le choix de la construction de quatre grandes écoles managériales est justifié. Une fois ces écoles construites, nous pourrions signer des accords de coopération et d'échanges avec de grandes écoles et universités du monde en vue de faciliter la mobilité étudiante et le partage des expériences. Ce sera un grand bienfait pour la Guinée et nous aurons plus de cadres opérationnels de hauts niveaux ce qui sera une opportunité pour une économie se voulant émergente.

Aujourd'hui, les Guinéens sont de simples employés. Rarement, ils dirigent de grandes entreprises. Il faut donc les écoles de commerce et de gestion pour infléchir cette tendance et féconder les managers de demain, les dirigeants d'entreprise, les capitaines d'industrie.

▪ **De grandes écoles d'ingénieurs**

Pour former des hommes et femmes en technologie, en informatique, en ingénierie, en hautes études mathématiques ...L'innovation se fait par et à travers des hommes et femmes susceptibles de penser, de créer et d'inventer. D'ailleurs est-il important de rappeler que le nombre de brevets déposés par les résidents d'une économie est un élément de reconnaissance et de réputation de cette économie, et permet d'améliorer son bien-être économique et son image. Et, l'innovation génère toujours des rendements sociaux nettement supérieurs à ceux privés.

Les modèles de la croissance endogène dits schumpetériens, prouvent que c'est l'innovation qui fait la croissance à long terme. Mais pour innover, faudrait-il de l'investissement, de la matière grise et des mises au point de stratégies. Les écoles de commerce à mettre en place, étant pour former des grands dirigeants d'entreprise qui auront sans nul doute besoin d'innover pour être compétitifs, auront besoin des ingénieurs formés dans de grandes structures pour mener à bien ces travaux de recherches fondamentales et appliquées.

Si l'innovation est conditionnée par l'investissement, il faut reconnaître aussi que sans matières grises, aucune innovation ne jaillit et aucune croissance durable n'est possible. C'est raison pour laquelle il nous faut des écoles d'ingénieur et d'autres grandes écoles de commerce et gestion. Les pays comme la Corée du Sud, la Chine, le Japon, la Malaisie ne seraient pas aujourd'hui

avancés s'ils n'avaient pas mis l'accent sur les formations des ingénieurs. Tout passe par la technologie, nous sommes en retard parce que nous ne maîtrisons pas la technologie, voilà pourquoi nos croissances économiques ont du mal à se porter à deux chiffres et sur de longues années. En Afrique, de façon générale, plus de 50% des inscriptions à l'université sont dans les facultés de sciences sociales, tandis qu'en Corée du Sud, en Chine, au Japon et en Chine, plus de 60% des inscriptions dans les universités sont dans les facultés de sciences et technologie, les écoles d'ingénieurs. Dans ces pays, même les grandes entreprises industrielles ont leurs propres écoles. Comment allons-nous devenir un pays industrialisé sans les grandes écoles d'ingénieur ?

Quand les entreprises américaines avaient commencé la délocalisation de leurs activités dans les années 90, elles auraient pu venir en Afrique du fait des faibles coûts du facteur de travail. Mais en termes de coûts d'opportunité les pays asiatiques comme l'Inde, la Chine, la Malaisie, le Vietnam ...l'ont emporté sur l'Afrique, car l'Afrique n'avait pas de main d'œuvre industrielle qualifiée, mais aussi n'était pas électrifiée et souffrait également des instabilités politiques et des faiblesses institutionnelles. Et, des décennies après, la Guinée n'a toujours pas de cadres industriels suffisamment qualifiés et souffre encore de l'absence de l'électricité qui sont les inputs de l'industrie. Nous n'avons pas su tirer des leçons de ce monde.

Il faut des grandes écoles d'ingénieur au nombre de quatre aussi à travers le pays. Chacune de ces grandes écoles doit avoir ses spécificités à elle, c'est – à-dire doit être spécialisée dans un cœur de métier. Ces écoles doivent être équipées et avoir des professeurs de hauts niveaux. Elles doivent jouir de l'environnement leur permettant de réussir leurs missions.

Ne dit-on pas qu'il n'y pas de développement sans industrialisation ? C'est tout simplement dire que c'est le progrès technologique qui permet à une économie de connaître une croissance durable et au-delà de l'état stationnaire de son économie.¹³ Mais faudrait-il qu'il y ait des gens qui puissent utiliser la technologie et la rendre bénéfique à l'économie. Cela dit, il faut des grandes structures pour former ces ressources-là. Une économie, même avec un grand potentiel industriel, ne saurait connaître une industrialisation si toutefois elle est dépourvue de cadres industriels, de managers, d'ingénieurs, de savoir-faire et de compétences. Les politiques structurelles sont-elles à oublier en matière

¹³ Robert Solow, « A Contribution to the Theory of Economic Growth », The Quarterly Journal of Economics, Vol. 70, N°. 1., February, 1956.

d'industrialisation ? Non, elles doivent inspirées confiance aux acteurs et être cohérentes.

▪ **Une école nationale d'administration**

Pour former les élites et des grands fonctionnaires de l'administration. Je l'ai appris, le gouvernement du président Alpha Condé a déjà construit une école nationale d'administration. C'est un acte encourageant. Toutefois, j'insiste pour dire qu'il faut instruire ses élites avec ses propres paradigmes et non laisser les autres le faire à sa place. Il faut inculquer des valeurs à ses cadres, et être rigoureux dans leur formation. Car une élite corrompue est une économie agenouillée. Et une élite mal éduquée est un Etat que l'on met à plat ventre. Il faut alors mettre l'accent sur l'appropriation de certaines valeurs telles que : le patriotisme (l'intégrité , la loyauté , la responsabilité , le sens de l'intérêt commun, la tolérance , le sens de la mesure), la dignité (l'honnêteté , l'humilité , la crédibilité) et le professionnalisme (l'esprit d'équipe , la discrétion , la pro-activité , l'autonomie , la curiosité intellectuelle , l'intelligence émotionnelle , la communication , le sens de l'adaptation) . Il faut veiller à la conciliation entre l'appropriation de la connaissance et des valeurs, car l'administration guinéenne et les cadres guinéens en ont besoin.

Là, il est question d'inciter les gens à faire de hautes études et à fréquenter des filières leur permettant d'augmenter les chances de leur employabilité. Les banquiers, des gestionnaires, des juristes d'affaires, des ingénieurs, informaticiens, etc., sont plus demandés sur le marché du travail que les philosophes et sociologues. D'ailleurs, une sensibilisation et de la communication seraient nécessaires en ce sens. Loin de nier l'importance de toutes les sciences en vue du développement, il faut des priorités. Voilà pourquoi, je posais la question de savoir : réformer pour quoi faire et pour quel type de société ?

5-1-2) La régionalisation du baccalauréat

Cette idée peut prêter à la polémique. Je pense, qu'il faut régionaliser le baccalauréat pour triple raisons :

a) La raison de la compétitivité

Aujourd'hui, il n'existe plus de compétitivité entre établissements d'enseignement guinéens, on assiste à un monopole discriminant de la capitale et de certains grands complexes scolaires, privés pour la plupart. Car ils s'alternent, le plus souvent, aux hauts du pavé et ont des lauréats presque chaque période d'au plus de deux ans.

D'aucuns me diront que la régionalisation du baccalauréat en prétendant une approche de compétitivité est une folie et du non sens, car avec des baccalauréats régionaux, la compétitivité ne serait plus nationale mais régionale. Ils ont peut-être raison. Mais, qu'il me soit permis d'énumérer les deux autres raisons qui motivent cette proposition .

b) La raison financière

Il s'agit d'optimiser les ressources financières allouées par l'Etat pour l'organisation des examens nationaux .Je présume que la structure actuelle des dépenses est immodérée et est loin d'être optimale, et que nous perdons assez de ressources financières pour l'organisation de ces examens. Lesquels examens, ne sont toutefois pas organisés dans des conditions de transparence plus ou moins acceptables. Les coûts éventuels liés à l'organisation du baccalauréat national peuvent se résumer sous la forme :

▪ Les charges d'appointements

Elles comprennent les rémunérations des surveillants, des délégués, des membres du comité de correction des examens. Ces charges sont aujourd'hui très énormes et l'opacité sur leur montant est un terreau pour la rente et la corruption. Plus de transparence éclairerait nos opinions !

▪ Charges diverses

Ces charges comprennent : les frais d'impression des sujets , des frais de séjour des délégués dans leurs villes d'affectation , des frais de confection des copies d'examen , des frais de transports des délégués – aller et le retour y compris – subventionnés ou en totalité à la charge de l'Etat des différents membres du comité de correction , les frais de transports des sujets –aller et les retours etc. Il existe aussi d'autres coûts liés à la préparation des centres d'examen.

En vérité, il y a une très grande absence de transparence par rapport à la structure des dépenses pour l'organisation des examens nationaux, ce qui est source d'opacité et une charge financière lourde, difficile à maîtriser et rationaliser. Surtout qu'il n'y a pratiquement pas de données statistiques sur les coûts financiers afférents. Il en est de même pour les rapports rendus à la Cour des Comptes.

Il serait sage de considérer l'organisation des examens nationaux et même l'éducation de façon générale, comme un investissement. Alors, au sujet des examens nationaux, les avantages attendus de l'organisation d'un baccalauréat national donc centralisé, peuvent être : un taux de réussite globale relativement élevé aux vues des objectifs que l'on s'assigne, un bon déroulement des examens dans la transparence. C'est aussi avoir des systèmes d'évaluation efficaces et fiables en vue d'appréhender les performances du système éducatif dans sa globalité. C'est bien évidemment avoir des durées de corrections et de diffusions des résultats raisonnables. Mais faudrait-il que la correction des résultats soit fiable.

On veut, bien évidemment, que ces gains futurs soient supérieurs aux coûts engagés. Voilà la finalité. Pourtant la structure actuelle des dépenses et de la gouvernance scolaire ne le permettent pas. De surcroît, l'évaluation sommative qu'est le baccalauréat ne permet pas d'améliorer les performances de l'enseignement secondaire. Il n'est pas donc sage de perdurer un système non seulement dépassé, coûteux, non optimal et ne répondant pas à la mission essentielle qui lui est assignée.

c) La logique d'équité

Le dernier argument est fondé sur la logique d'équité. Je dis bien équité, je ne dis pas égalité. Car prétendre fonder une réforme sur une logique d'égalité, c'est causer des dommages et infliger du mal – sans le vouloir. Notre système est tout sauf celui de l'équité. Il y a tant d'inégalités à l'accès du primaire à l'université. Les orientations après le baccalauréat ne reposent pas sur des critères clairs, mais biaisés. Ceux qui sont dans les campagnes et ceux de la capitale, ceux des écoles privées et publiques, ne partent pas à cette compétition supposée nationale avec les mêmes dotations et cela est un sérieux problème. Je veux que tout le monde ait les mêmes chances aux examens nationaux du baccalauréat et y aille avec les mêmes dotations. Je déplore le fait que certains commencent le marathon à quelques mètres de l'arrivée et que d'autres à une

égale distance sauf qu'avant la ligne de départ. Chacun doit commencer sur la même ligne de départ, c'est-à-dire avoir les mêmes dotations initiales, les mêmes acquis. Il ne faut pas une compétition biaisée. L'équité, pour moi, c'est l'égalité juste et non l'égalité tout court. Car l'égalité tout court pose problème dans une société qui n'est pas en abondance de bien-être comme la nôtre, du fait des contraintes de ressources financières, matérielles, de la faiblesse des institutions et de la gouvernance. Oui, l'équité peut paraître comme une fiction, mais elle est nécessaire car nous avons besoin que les efforts des uns et des autres soient reconnus et salués et non que ce soit l'esprit de la caste, toujours les mêmes écoles, les mêmes qui sortent des lauréats ou encore les mêmes qui font le plus d'admis.

A cause de l'effet d'éviction du secteur d'enseignement privé sur le public, le privé se retrouve avec les meilleurs professeurs, les meilleures infrastructures comparées à celles de nos établissements publics. Alors que dans les écoles publiques de l'intérieur du pays les gens y sont enroulés dans les salles de classes comme des sardines, de même que dans certains établissements d'enseignement public à travers le pays, y compris à Conakry. Partant de ces constats, le système éducatif guinéen, doit être réformé, certaines structures doivent être plus décentralisées ; d'où l'institution d'un baccalauréat régional.

Encore, l'évaluation sommative actuelle ne permettra pas d'appréhender correctement les performances de notre système, du fait des effets aberrants, ne pouvant être cernés par des variables statistiques de tendance centrale, comme la moyenne – laquelle nous pouvons dire, sans se tromper est la mesure des taux de réussite du baccalauréat et le moyen de mesure de la performance scolaire globale. Cette mesure est biaisée d'autant plus, qu'elle suppose que les élèves ont les mêmes dotations, et qu'aucun écart de dotation initiale n'existe. La moyenne arithmétique en supposant le nivellement des inégalités est une mesure imparfaite et dans notre cas, les performances scolaires et dont les taux de réussite au baccalauréat sont surévalués.

De surcroît, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'avec des dotations différentes, les écarts de rémunérations seront évidents, une fois les actifs diplômés embauchés. Car ils n'ont pas réussi les mêmes formations initiales équivalentes et ne sauraient avoir les mêmes productivités marginales du travail. Cette injustice est causée par l'inégalité des dotations de bases. Je pense qu'il faut créer les conditions pour que notre système éducatif soit viable.

De façon brève, la régionalisation du baccalauréat permettra :

- De réduire les coûts d'organisation des examens du baccalauréat et de rationaliser les structures de dépenses en les rendant optimales,
- De doter les régions en ressources humaines adéquates et de les maintenir,
- De favoriser la compétitivité interurbaine ; qu'est un vecteur de rattrapage des régions par rapport à la capitale en termes de stock de capital humain, de dotations en infrastructures scolaires,
- De réduire les disparités régionales en termes de ressources humaines et d'avantages économiques.

Que faire pour que la régionalisation de baccalauréat ne se transforme pas en individualisation régionale et en une aggravation de la carence de compétitivité nationale ? Dans une logique de compétitivité double : interurbaine ou intra-régionale et extrarégionale, il faut des normes éducatives. Celles-là permettront d'harmoniser les visions et objectifs.

Il faut mettre en place des normes qui puissent permettre ces compétitivités. Les normes éducatives supposent l'unification des moyens, des instruments d'évaluation et des procédés de notations, autrement on tue la compétition, et l'individualisation régionale prend le dessus. Avec des infrastructures dont seront dotées les régions, les évaluations seront plus bonnes et proches des réalités, fiables et transparentes, si et seulement si l'on renforce la gouvernance et les évaluations des performances scolaires.

Il faut définir les typologies d'évaluation à adopter. Je suggère qu'il y ait deux catégories d'évaluations complémentaires. Bien évidemment, avant et pendant les examens du baccalauréat. L'évaluation avant le baccalauréat est celle qui mettra fin aux différentes évaluations formatives – les examens des différents semestres - en vue d'ajuster les stratégies d'apprentissage de l'élève par le biais de la rétroaction. Cette évaluation doit être bien naturellement complétée par celle dite sommative, à savoir le baccalauréat lui-même. Il faut aussi une harmonisation des instruments d'évaluation. Les notations doivent répondre aux critères analogues et les pondérations doivent demeurer foncièrement les mêmes, en vue d'évaluer les performances des différentes régions et de procéder à des comparaisons dans le temps et dans l'espace. Les matières d'examens quant à elles doivent aussi être les mêmes. Il faut faire de

sorte que les résultats des examens du baccalauréat traduisent au mieux la réalité. Pour ce faire, il faut que les pondérations de l'évaluation sommative dépassent de loin celle de l'évaluation formative – le baccalauréat blanc, selon le langage usuel. A ce titre, c'est mon avis, je suggère de supprimer les notes des évaluations formatives, celles dites du bac blanc. Elles ne correspondent plus la réalité. Comment expliquer le fait qu'un bachelier qui vient avec une moyenne annuelle de 16 soit incapable d'obtenir 10 au bac réel ? Certains établissements trafiquent des notes et font partir leurs candidats au baccalauréat avec des notes non méritées. Leur dessein est connu : doper la compétitivité de leurs candidats et leur donner plus de chances de réussite au bac.

Avec la régionalisation, les académies régionales auront la charge de planifier l'organisation des examens, de corriger et de proclamer leurs résultats et ce, en concomitance avec les autres régions et les objectifs du ministère de tutelle.

Pour enclencher une émulation interrégionale, il faudra mettre en place des systèmes de récompenses individuelles dont les récipiendaires seront ceux qui tiennent les hauts du pavé dans chaque région. Pour éviter toute confusion, il faut clarifier la fourchette des moyennes à obtenir et sanctionner ces événements par des bourses d'études dans les pays de l'OCDE ou simplement à l'étranger. Il faut encourager ceux qui fournissent de l'effort. En vue d'élever les niveaux de performances de façon générale, il faut régir l'accessibilité à des meilleures universités et à certaines filières par des critères de notes, bien clairs.

5-1-3) La réforme des programmes scolaires

Il faut reformer les contenus des programmes scolaires à tous les niveaux. Il faut amender certains, et en créer d'autres. Car il ne s'agit pas de former les gens pour que le marché les refusent et pour en faire des futurs chômeurs. Assez sont ces diplômés aujourd'hui au chômage chronique et structurel. Cela est grave car autant on met du temps au chômage après les études, autant l'employabilité devient difficile. Car on n'a assez désappris. Après assez de temps au chômage, l'actif diplômé ne vaut plus sa productivité marginale du travail et du fait de la législation du salaire minimum, sa rémunération théorique – en cas d'embauche - serait supérieure au salaire d'équilibre, il n'y aurait donc pas de bonnes raisons d'embaucher un tel actif. Ce phénomène connu sous le nom d'hystérésis est bien connu des économistes. Ainsi, la rigidité des programmes et leurs décalages avec les exigences du marché de travail créent

un certain niveau de chômage, expliqué par l'inadéquation de la formation – l'offre à la demande du travail. D'ailleurs, on peut être tenté de dire que ce chômage est fabriqué.

Il faut alors adapter, non seulement les contenus des programmes et formations aux exigences du marché de travail domestique, national, mais aussi aux exigences du monde globalisé. Il faut aussi veiller à ce que la culture de l'apprentissage des langues soit l'une des forces de notre système éducatif. Parmi, ces langues doivent figurer, l'anglais, du fait que les meilleures publications académiques connues à ce jour sont faites en anglais et de ce fait, il doit être une obligation et même une langue d'enseignement dans certaines spécialités. L'anglais est sans nul doute une langue de travail de bon nombre d'institutions internationales, celle d'enseignement des meilleurs systèmes éducatifs du monde. En France, en Chine, au Japon, en Turquie ...l'anglais est la langue d'enseignement dans les grandes écoles de commerce et de gestion, notamment.

Apprendre une langue étrangère offre de nombreuses opportunités et permet même d'améliorer l'employabilité des cadres. Il y a aussi lieu d'intégrer l'entrepreneuriat dans les programmes. Car il revêt une grande importance pour la croissance économique du pays, son développement et surtout pour la lutte contre la précarité et la pauvreté. L'entrepreneuriat doit permettre d'acquérir des connaissances utiles quant aux étapes, méthodes et procédés de constitution d'une entreprise. Son enseignement doit permettre aux étudiants de toutes les filières confondues d'avoir les habilités leur permettant de constituer une entreprise formelle. Il faudrait mettre l'accent sur la pratique, via des études de cas, des travaux de simulation de constitution, la mise en place des incubateurs d'entreprises.

5-2) La gouvernance universitaire

A l'heure où la mondialisation des économies ne cesse de progresser, où l'interdépendance entre les économies ne cesse de s'accroître, où les NTIC ne cessent de réduire les distances entre pays sans toutefois les altérer, les pays à même de rivaliser avec d'autres et de participer à l'économie mondiale sont ceux qui recèlent des gisements importants de capital humain. De ce fait, un capital humain suffisant en qualité et en quantité est l'un des grands atouts et avantages comparatifs qu'un pays puisse se posséder.

Vu le rôle des institutions d'enseignements, des universités, dans la production du capital humain, on ne cesse depuis quelques décennies de mettre l'accent sur la notion de gouvernance scolaire en générale et universitaire en particulier pour améliorer les productions des institutions d'enseignement, réduire les conflits d'intérêt entre les différents acteurs et les intérêts divergents entre les différentes parties prenantes : étudiants, professeurs et enseignants, organisations syndicales, entreprises, etc. Veiller à l'utilisation optimale des ressources humaines et financières, à leur utilisation maximale, permettre la redevabilité, construire un cadre scolaire viable et émancipateur sont encore les quelques objectifs que ces acteurs brandissant le concept de la gouvernance ont bien voulu assigner à l'institution d'enseignement.

L'usage du concept de gouvernance peut apparaître inapproprié parlant de l'université et même problématique. Utiliser un tel vocable dans le cadre de l'Université, n'est-il pas une réappropriation dangereuse ? Ou un usage diarrhéique d'un vocable qui ne saurait coller à l'institution d'enseignement scolaire de façon générale et de surcroît à l'université - qui est une entité de production d'un bien public appelé « connaissance » aux attributs de non-exclusion et de non rivalité, n'est-il pas une démente ?

De façon générale, la gouvernance universitaire est un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des buts propres aux institutions d'enseignement scolaire. Ces buts sont bien évidemment définis collectivement dans un environnement fragmenté et d'incertitude. Par la gouvernance universitaire, on veut mettre l'accent sur : les transformations diverses des institutions d'enseignement. C'est une sorte de dénonciation, prônant la rupture avec des typologies traditionnelles de politiques, de gestions de la chose publique. Elle met aussi l'accent sur le rôle des différents acteurs dans les institutions publiques et la nécessité de partager les tâches en vue de réduire les concentrations de pouvoirs (lesquelles sont sources de conflits), d'harmoniser les objectifs, les visions et de définir collectivement les moyens d'actions pour atteindre avec des quantités d'efforts et de ressources, les objectifs et missions assignés à une institution d'enseignement. On met aussi l'accent sur la nécessité de l'application d'une séparation des pouvoirs de façon claire et effective. En outre, elle vise la réalisation des objectifs de l'organisation en mettant l'accent sur l'optimisation des ressources et la redevabilité.

La gouvernance universitaire de l'enseignement tertiaire traite du système des règles de contrôles , d'incitations conçues pour limiter la dérive de l'institution de l'enseignement tertiaire en empêchant toutes les manœuvres pouvant réduire l'efficacité de l'institution et frapper de plein fouet ses performances. C'est une sorte de contrat social entre les différentes parties prenantes (économiques, éthiques et institutionnelles), les pouvoirs publics, la société civile et l'institution elle-même en tant que personne morale. Une mauvaise gouvernance de l'enseignement tertiaire est coûteuse à l'université, à l'Etat et aux différents acteurs et clients :

a) Acteurs internes

- Etudiants : mauvaise formation, inadéquation de la formation aux exigences du marché de travail.
- Enseignants : démotivation causée par le système sans perspectives d'évolution, non valorisant et ne faisait pas la promotion de l'élévation intellectuelle.

b) Acteurs externes

- L'Etat : financement des tonneaux de danaïdes, gaspillages des ressources financières, coûts d'opportunités, problème du chômage causé par l'inadéquation de la formation aux besoins du marché de travail, croissance faible de l'économie.
- Entreprises : manque de ressources humaines qualifiées, coûts d'opportunités élevés, difficultés de gestion et absence de compétitivité.

L'amélioration de la gouvernance universitaire permet de pallier ces quelques problèmes susmentionnés et de réduire les charges de l'Etat. Elle permet de créer de la valeur, de valoriser la connaissance, d'illuminer la société, de la guérir de certains maux. Ainsi, dans toute gouvernance se voulant efficace, il faut, alternativement et des fois simultanément, des incitations et des sanctions.

1) Les incitations

Il faut créer des cadres réglementaires, physiques incitatifs, permettant d'accroître la production des connaissances, la promotion de l'excellence, la récompense de la méritocratie, des dirigeants et des enseignants performants, des chercheurs aux idées subtiles et aux plumes fertiles. Il faut alors veiller à

encourager les bonnes valeurs, les bonnes mœurs, l'éthique et la déontologie et les efforts.

2) Les sanctions

S'il faut inciter à l'excellence, il faut sanctionner les pratiques conduisant à la médiocratie, à la tutelle intellectuelle, aux idées et comportements réfractaires et en opposition aux idéaux d'excellence. Il faut de la fermeté, sinon la moindre impunité, nuit à l'image de l'institution à sa réputation.

Pour une gouvernance efficace, il faut des pouvoirs, qui soient équilibrés en vue d'éviter que chaque détenteur puisse en abuser, mais aussi en vue de limiter les conflits. Dans toute démocratie, il faut bien évidemment ; trois centres de pouvoirs :

L'exécutif : assuré par le Président de l'université.

Le législatif : assuré par le Conseil d'Administration

Le judiciaire : assuré par le département de Gestion et de Comptabilité.

Alors on se pose la question de savoir les modalités d'élections du président, la composition du conseil d'administration et du département de gestion et de comptabilité. Il en est de même pour leurs fonctions.

A) Le pouvoir exécutif : la présidence de l'université

Le président de l'université doit être élu pour un mandat d'une durée déterminée. Il ne doit pas être nommé par qui que ce soit, fût-il le président de la République. Il faut qu'il soit élu afin qu'il ait une certaine légitimité. Il doit être le choix de ses confrères enseignants et ce, sur la base de critères définis. Il doit être élu par ses pairs à la suite d'une élection, organisée dans la transparence par une commission indépendante, laquelle a la charge de recevoir les candidatures des professeurs aspirant à la magistrature suprême de l'Université. Les postulants, quant à eux, doivent avoir des projets pour l'université et battre campagne. Le mode de scrutin doit être précisé et clair.

La notion de légitimité de l'exécutif est très intéressante. Un président de l'université ne jouissant pas de légitimité ne pourrait mener à bien ses mandats. Le président de l'université doit être entouré de deux vice-présidents.

Ces deux personnalités sont nommées, après validation des choix du président de l'université par le conseil d'administration.

Il faut que l'université échappe aux politiques et aux politiciens, autrement elle serait pervertie. D'où, la proposition des élections à la place des nominations par décret. Toute main mise des politiques sur l'université la musèle, neutralise sa capacité à influencer les politiques et la société. Aux Etats- Unis, par exemple, les universitaires sont très influents, l'économiste et prix Nobel en 2008, Paul Robin krugman , était très critique face aux politiques du président Georges Bush, mais il n'a jamais été muselé et cela ne lui a pas empêché d'être reçu par ce dernier après qu'il ait été récipiendaire du Nobel d'économie. En Guinée, les professeurs et universitaires doivent se taire et adopter le silence face aux politiques des gouvernements, ce qui est d'une grave erreur. Quand on muselle l'université, on tue une force de proposition inégalée et l'on prive la société de réformes et de changements. C'est la politisation de nos universités qui conduit les politiques à vouloir faire taire nos universitaires. Voilà pourquoi, je dis, au lieu que les différents politiques ne nomment les présidents des universités, ces derniers doivent être élus par leurs collègues enseignants et professeurs sur la base d'un programme. L'université doit demeurer immunisée face aux politiques, sinon on l'affaiblit. Et une université affaiblie n'a plus d'emprise sur la société.

B) Le pouvoir législatif : le Conseil d'administration

Il a pour rôle, l'adoption des orientations stratégiques. Il a le pouvoir de législation. Il veille à l'adoption du budget annuel, en fonction des besoins et ambitions de l'université. Il veille à la définition des orientations de l'université en matière d'adoption de nouveaux programmes, d'amélioration des méthodologies d'enseignement .Il définit les besoins de l'université en matière de ressources humaines, matérielles et dotations financières. Il contribue à l'arrimage de l'université avec la communauté universitaire toute entière, à travers la participation en son sein d'administrateurs externes. Le Conseil d'administration peut intervenir en matière académique , en se basant sur des recommandations formulées par ses membres internes , notamment les professeurs , sur des questions soulevant des enjeux , eu égard aux valeurs et aux orientations stratégiques , ou qui requièrent des efforts supplémentaires en termes de dépenses avec option de risque financier.

Le conseil d'administration se doit d'être composé de deux catégories de membres : internes (Inside Directors) et externes (Outside Directors).

- Inside Directors ou Membres internes du Conseil d'administration :

Les membres internes doivent être composés des éléments ou clients- internes de l'université. A savoir des professeurs, chargés de cours ou non, et des étudiants.

- Outside Directors ou Membres externes du Conseil d'administration :

Les membres externes du conseil d'administration, doivent comprendre des représentants :

Du milieu des affaires : Entreprises de tous les secteurs d'activité – selon les spécialités de l'établissement.

Du milieu socio-communautaires : des syndicats, des représentants des collectivités locales.

Des anciens étudiants de l'université : lesquels ont des domaines d'activités diverses. La présence de ces éléments au sein du Conseil d'administration peut rapporter assez à l'Université et surtout aux étudiants .Lesquels bénéficieront des conseils concis et informations pertinentes et fiables sur les réalités du monde professionnel.

Et d'autres profils : des professeurs d'ailleurs, d'autres pays...

Avec l'hétérogénéité du conseil d'administration, nous obtenons une structure susceptible de proposer des stratégies, à même de moduler à chaque fois, l'Etablissement à chaque élément de son environnement. En ce sens que , les membres internes dont les enseignants ont des compétences et expériences diverses , lesquelles leur permettent de bien connaître les besoins internes de l'université pour y avoir travailler , enseigner. Les membres externes, quant à eux, ont aussi des compétences et expertises dans leurs domaines de qualifications et d'activités, lesquels sont des éléments de l'environnement de l'établissement pour la plupart des cas. Leur présence, n'est qu'un bien et une chance pour la valorisation de l'image des établissements et même la qualification de son enseignement.

Par exemple , une école nationale de commerce , ayant dans son conseil d'administration , des représentants des grands cabinets , des entreprises , des grands universitaires étrangers , a plus de chance de cerner les véritables besoins , des exigences du marché de travail national et global en termes de formation des entreprises .Une telle institution peut donc mettre en place des moyens lui permettant d'améliorer la formation et l'employabilité de ses cadres . Elle deviendra ainsi proactive et de plus en plus flexible quant à l'élaboration de ses programmes

L'autre question que l'on pourrait se poser, est celle de savoir la pondération des différentes catégories de membres, internes et externes .Faut-il de l'égalité dans les pondérations ? Pour un équilibre tout court au sein du conseil d'administration, il faut de l'égalité entre les membres internes et externes. Mais en vue d'éviter qu'il y ait des conflits d'intérêts entre professeurs et étudiants d'une part et entre professeurs eux-mêmes d'autres part, on a eu l'idée d'intégrer des membres externes, afin d'aider l'Institution d'enseignement à mieux faire sa régulation ou modulation avec l'extérieur.

Je crois que les membres externes doivent être, dans une certaine proportion, plus nombreux que ceux internes. Les membres internes, ont pour avantage de maîtriser les besoins internes. Les membres externes , ont des rôles différents : participer à la levée de fonds ; des ressources supplémentaires, d'autres apportent leurs expertises éducatives étrangères, professionnelles pour mieux moduler l'institution à son environnement et l'aider à mettre sur pied des stratégies efficaces et attrayantes en vue d'attirer des ressources humaines de haut niveau , dont les chercheurs et les maintenir .

Faire entrer les entreprises, quelques grandes entreprises privées dans les conseils d'administration ne doit être vue comme une volonté manifeste de pervertir le système éducatif mais comme une quête de plus d'efficacité. On éduque pour être humain, pour devenir de véritables citoyens et au-delà servir l'humanité après avoir été utile à soi même. Etre utile à soi et servir l'humanité supposent qu'on ait la possibilité de mettre en exergue ses connaissances, que l'on soit employable. Pour certains, il faut former et que les penseurs comme Socrates , Didérot ,etc., n'auraient pas de valeurs marchandes et donc ne seraient pas de nos jours employables ou du moins le seraient difficilement. Et que si ces gens n'avaient pas posé les jalons de la pensée, il nous serait ardu de nos jours de comprendre certains mécanismes de la pensée, du fait qu'une idée à besoin d'autres anciennes pour naître. Pour ces gens, il serait une insulte à la

conscience que de tâcher de faire entrer les loups ‘ ‘ entreprises privées ‘ ‘ dans le sanctuaire de l’école, dans le temple de la connaissance.

Bien évidemment, il a été démontré que l’école est un système et qu’elle est influencée par les éléments de son environnement .Alors comment maîtriser les changements de ces composantes de l’environnement, lesquelles sont en perpétuel changement ? Par-delà, comment anticiper leurs mutations ?

Aujourd’hui, l’école guinéenne est dans le coma, cela est connu de tous, elle forme des actifs qui, pour la plupart sont au chômage et qui n’arrivent pas à être utiles à eux-mêmes. Peut-on, aujourd’hui, demander à ces actifs diplômés d’être utiles à l’humanité alors qu’ils n’arrivent à se servir eux –mêmes, à subvenir à leurs besoins les plus essentiels ?

En un certain moment, il faut arrêter les clichés et voir les réalités d’en face avec courage. La croissance démographique de nos populations est grande et s’accélère, ce qui complexifie les problèmes. Et de surcroît, nos politiques telles que conçues ne parviennent pas à maîtriser les réalités actuelles et d’ailleurs elles manquent de lisibilité. Pourtant les besoins de nos populations deviennent plus grands. Dans l’autre sens , les entreprises privées , quant à elles ont des stratégies et des visions claires leur permettant d’anticiper les tendances futures , de se projeter dans l’avenir et de décliner les objectifs et les moyens d’actions pour y arriver .Voilà pourquoi , il faut tenir compte de leur avis et cela ne veut pas dire qu’elles vont façonner à leur guise les programmes d’études ou avoir des pouvoirs de décisions stratégiques quant au devenir des écoles et de l’éducation elle-même . Le rapprochement entre l’université et l’entreprise permettrait de mieux cerner les besoins, exigences des entreprises et donc de concevoir de façon concertée des voies et moyens permettant de les satisfaire aux moindres coûts.

Cette coopération serait cruciale et même stratégique, car elle permettrait de rapprocher les étudiants de l’entreprise via les forums de rencontres ‘ ‘ Entreprises-Etudiants’’, et puis aussi, de faciliter la création d’un environnement favorable à l’innovation. Les grandes entreprises du monde coopèrent avec les grandes universités au sujet des projets d’innovation. Ce rapprochement stratégique permettrait de procurer aux étudiants plus d’informations quant aux réalités des entreprises, du monde professionnel et leur permettrait de mettre en œuvre des plans de formations personnelles leur permettant de suppléer leurs formations en vue de convenir aux profils de compétences des différentes offres

d'emploi qu'ils convoitent . Au lieu d'être surpris par les réalités du marché du travail, ils seraient informés depuis les bancs de l'université et cela facilite les définitions de stratégies individuelles en vue de se procurer des opportunités d'emploi. L'autre avantage est qu'elle permettra de faciliter les formations continues des cadres d'entreprises et cela améliorerait la compétitivité des entreprises, car les cadres de entreprises deviendront plus motivés, acquerront de nouvelles connaissances ou du moins approfondiraient leurs connaissances et tout cela induirait les améliorations conséquentes de productivités.

La finalité de tout processus d'enseignement est l'insertion des actifs diplômés, comme preuve de la performance de l'université de façon globale. Si cette opinion est vraie alors, les pondérations peuvent ressembler à ce qui suit :

Tableau N°1 : Composition du Conseil d'administration.

Composition du Conseil d'administration	%
Inside Directors	48%
Professeurs	30%
Professeurs étrangers	3 %
Etudiants	15%
Outside Directors	52%
Milieu des affaires	25%
Milieu socio-économiques et autres profils	20%
Lauréats de l'université	7%

Source : Auteur.

C) Le pouvoir judiciaire ou l'instance de redevabilité

Dans toute démocratie et dans tout système de bonne gouvernance, ceux qui décident et ceux qui contrôlent ne peuvent être les mêmes, ni cohabités en la même personne ou en la même entité. En va-t-il de ceux qui ont la charge du contrôle aussi.

Ce pouvoir est représenté par une entité indépendante et compétente, qui veille à l'allocation et la gestion des ressources financières. Elle veille à ce que les ressources soient utilisées de façon saine et élabore des états de synthèses

devant justifier, leur allocation. Ces états de synthèses doivent traduire au mieux la réalité et attester de l'utilisation des ressources et de la gestion de la situation patrimoniale de l'institution d'enseignement. Il ne suffit pas d'augmenter les dépenses éducatives de l'Etat pour s'attendre à des rendements sociaux élevés, il faut que l'on veille à l'allocation et à l'utilisation adéquate des ressources par les universités.

Cette entité, fournit des informations financières dans l'optique d'éclairer l'opinion de ses différentes parties prenantes. Les états de synthèse fournis par cette entité s'avèrent des outils indispensables d'aide à la prise de décision du conseil d'administration et de l'Etat. L'image fidèle des états de synthèse, la gestion saine voilà les objectifs recherchés. Cette entité doit être compétente et indépendante, autrement elle produira des états de synthèses fantômes et parasites.

Cette instance doit produire des états financiers et aussi des états sur la situation patrimoniale de l'université. Chaque année, les éléments du patrimoine doivent être comptabilisés de sorte à pouvoir les comparer d'une année à une autre. La Cour des Comptes doit, chaque année, recevoir ces états de synthèse et se prononcer quant à leur fiabilité, la sincérité. Ne serait-il pas une bonne idée que de penser dès maintenant à l'élaboration d'un plan comptable sectoriel dédié à l'université ?

5- 2-1) La gouvernance et la communication

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que l'université est une organisation sociale et que, les luttes d'intérêt, les luttes de classes sont inhérentes aux organisations. Ce faisant, une bonne gouvernance par l'implication des différents acteurs surtout internes est gage d'un consensus social, lequel permettra à notre organisation sociale d'atteindre des objectifs en matière de la production et de la transmission de la connaissance, mais aussi en matière de recherches et de publications ,etc.

Du fait de la coexistence des flux divers dont physiques et d'informations, il serait judicieux d'avoir une certaine communauté d'objectifs entre les différents acteurs à travers la mise en œuvre des procédures de coordination, de coopération et de communication.

Par une communication structurée, formelle et saine, on arriverait à réduire les conflits d'intérêt, les résistances au changement et à faciliter l'atteinte des objectifs organisationnels. De ce fait, communiquer est un impératif humain. Les organisations à la différence notable des personnes physiques non investies de pouvoir, ont besoin d'une communication saine, fluide et régulière. Sans quoi, certains des objectifs ne sauraient être atteints. L'université a un besoin croissant de communication. Et elle doit communiquer avec ses acteurs internes et externes.

- **Avec les acteurs internes**

Elle doit tenir au courant les étudiants et professeurs sur les dates et événements notables marquant l'année scolaire. Elle doit tâcher de comprendre les besoins des étudiants, car elle a pour vocation de les répondre.

- **Avec les acteurs externes**

Elle se doit de communiquer à l'Etat ses performances, à travers des rapports qu'elle adresse annuellement aux autorités. Elle se doit aussi de lui faire part de sa gestion des dotations qui lui ont été accordées. Avec d'autres partenaires externes, elle se doit d'avoir des informations au sujet des grandes tendances du marché de travail, des besoins actuels des entreprises, et se faire des idées sur les perspectives et évolutions des différents marchés dont celui du travail.

Elle doit réguler son environnement interne, tout en tenant à anticiper les besoins de ses acteurs. Comme l'approche systémique l'avait fait comprendre, l'existence et la survie de l'université sont tributaires de sa capacité à s'adapter et à anticiper l'évolution de son environnement. Elle ne peut alors se mettre à l'abri de la communication. Elle doit bien évidemment structurer sa communication, la simplifier au plus en vue de rendre ses informations plus intelligibles et accessibles.

Je ne crois pas que les décideurs guinéens en matière d'éducation soient des enfants auxquels il faut tout expliciter. Quoique, je propose quand même ceci :

- Il faut régir la communication par la règle et non la discrétion, afin d'éviter les incohérences inter-temporelles. Dès les ouvertures des classes, les autorités universitaires se doivent d'annoncer et rendre public, le planning scolaire avec les dates à l'appui – début et arrêt des cours, jours ouvrables et ouvrés, chronogrammes des examens

.Il faut que les autorités y tiennent en vue de rendre crédible leurs actions. Tout changement d'activité ou de chronogramme devrait faire l'objet d'information. Elles doivent communiquer, régulièrement, sur les réformes, leurs contenus et leurs conséquences.

- Afficher les résultats des examens et contrôles, conformément aux dates indiquées. Pour y arriver, il faudrait que les calculs des notes soient effectués par un département indépendant et compétent, lequel se charge de les afficher .Ce faisant, les professeurs à la charge de corriger les copies des différentes évaluations, se doivent de les rendre à l'université et de délibérer les notes. C'est à la suite des délibérations que les résultats doivent être affichés. Des erreurs de saisies peuvent subsister, dans de tels cas, il faut qu'il y ait un département des services d'évaluation et des examens, lequel aura la charge de vérifier les réclamations au sujet des notes. Il faut de la transparence, c'est basique comme enseignement. Autrement le trafic de notes et des attitudes indécentes subsisteront et cela nuirait à l'image des institutions d'enseignement et aussi à leurs performances.

Pour que le système éducatif guinéen soit dans sa globalité crédible aux yeux des différents acteurs, nationaux et internationaux, il faut que la communication soit régie par les règles et non par les discrétions. Sans une communication régie par les règles, de procédures et normes, l'incohérence dans le temps s'installe et le manque d'informations impacte les performances de l'institution en question. Car la démotivation, les frustrations, les peurs, et communications consommatoires, à force d'être énormes pèsent sur l'atteinte des objectifs. Et, de surcroît la persistance des zones d'incertitudes au sein de l'organisation, crée des sources de conflits d'intérêts, des sources de pouvoirs pour certains individus.

5-2-3) La gouvernance et la flexibilité du système éducatif guinéen

Il faut que notre système éducatif permette la flexibilité. La flexibilité, nous permettrait de réduire les conséquences des erreurs d'orientations. L'existence de passerelles, sélections au dessus de la moyenne (from everage to the top), est un facteur de réussite dans les institutions d'enseignement. La

flexibilité permettra une sorte de seconde chance à une certaine catégorie d'étudiants. Car le plus souvent, on oriente les gens vers des filières ou universités qui ne sont pas de leurs choix et par conséquent ils sont démotivés. Il est clair qu'on est motivé par ce que l'on aime. Quand un individu fait ce qu'il veut, il s'y adonne à fond pour maximiser sa satisfaction. Cette flexibilité, se décomposera en deux :

- **Interne** : possibilité de passerelles au sein de la même université, d'une filière à une autre. Par exemple, un étudiant peut faire l'ingénierie, pendant deux ans, il s'il s'aperçoit, qu'il n'a plus de goût pour ce qu'il fait, qu'il ait la possibilité de faire un switch vers ce qu'il veut .Et ce, selon de modalités bien définies.
- **Externe** : possibilité de transférer d'une université à une autre, et dans la même filière ou filières complémentaires avec ou sans crédits. Certaines motivations peuvent pousser des étudiants à vouloir le faire. Comme les universités seront en compétition, il faut permettre aux étudiants de jouir de cette possibilité de transfert d'une ville à une autre , s'ils s'avèrent qu'ils sont à la quête de l'excellence .De telles dispositions, renforcent la gouvernance et les universités ne voulant pas perdre leurs étudiants feront tout , pour créer des conditions en vue de les fidéliser . De telles éventualités, augmentent le niveau de gouvernance des universités, leurs productions et productivités.

5-3) L'augmentation des dotations financières des institutions d'enseignement

J'ai défini sept raisons pour lesquelles, il faut investir dans notre éducation. Ce sont :

- 1) Les moyens actuels dont disposent les établissements d'enseignement sont insuffisants pour produire des résultats appréciables.
- 2) L'éducation est le vecteur de rattrapage technologique et donc le moteur de développement. L'éducation est la seule vraie richesse véritable que puisse disposer un pays.
- 3) L'éducation est la seule vraie richesse et en même temps la seule rareté, car l'économie des connaissances a un rendement croissant et

celle physique a des rendements décroissants. Et l'innovation impulsée par le capital humain induit la croissance économique et rend l'acquisition de nouvelles idées possibles pour créer plus de valeur et de richesse.

- 4) Le moteur de la croissance étant l'innovation et que ce qui favorise innovation favorise la croissance, alors pas d'innovation sans système éducatif de qualité. Et sans innovation pas de croissance économique durable. De ce fait, si nous tenons à la croissance durable, réformons notre éducatif et investissons dans nos fils et filles.
- 5) L'innovation est le fait d'entrepreneurs, d'hommes et de femmes épousant l'aventure et idolâtrant les prises de risque. Et les entrepreneurs sont formés dans de grandes structures disposant de forts moyens, où on les insuffle le désir de créer de la valeur et richesse. Et sans financement, sans création de telles grandes structures, pas donc d'entrepreneurs, d'ingénieurs ... pas d'innovation, donc pas de croissance économique durable.
- 6) Si l'éducation permet d'augmenter les capacités de chacun et d'élargir les niveaux de choix individuels et collectifs, alors sans système d'éducation de qualité pas de lutte véritable contre la pauvreté.
- 7) L'éducation est un moyen de régulation sociale, alors sans système éducatif de qualité, pas de société meilleure, pas de société consciente et de citoyenneté active.

Sans éducation de qualité, le développement est un leurre.¹⁴ Eu égard à ce qui précède, il ne fait l'ombre d'aucun doute que les institutions d'enseignement, notamment l'université - dans ses activités d'enseignements et de ses recherches - sont financées exclusivement par l'Etat. Lequel doit revoir ses ambitions à la hausse en matière d'enseignement et surtout de dépenses éducatives. Il faut rehausser substantiellement les dépenses en matière d'éducation. L'Etat, par le biais des politiques incitatives, peut pousser les universités à financer certaines de leurs activités, par le truchement d'activités

¹⁴ Les économies de l'Asie du Sud -Est ont connu des croissances très rapides dans les années 80, jusqu'à la fin des années 90, ce qui poussa la Banque mondiale a forgé, en 1993, le concept de miracle asiatique. Ce miracle asiatique a fait l'objet de nombre d'écrits, mais assez d'eux avaient ignoré l'impact du financement et de l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans ce processus. A. Young , a montre le rôle qu'a joué le financement de l'éducation dans les pays de l'Asie du Sud -Est dans cette croissance économique accélérée .Voir : Young A., « The tyranny of numbers : Confronting the statistical Realities of the East Asian Growth », Quarterly Journal of Economics 110 , August 1995 , pp.643-680.

d'enseignements continus, lesquelles ne sont toutefois pas l'activité principale. Mais faudrait-il que l'Etat augmente ses dotations financières allouées aux écoles. Car même si les universités géraient bien leurs dotations, celles-là seraient loin de couvrir la totalité des charges auxquelles elles font face.

Comment répartir les financements entre institutions d'enseignement scolaire ou universités ? En effet, les études internationales montrent que dans les pays à revenu faible, les enseignements élémentaires affichent le plus de rendement que les autres niveaux d'enseignement scolaire. S'il faut suivre les conclusions de ces études, il faudrait alors investir plus dans le primaire que dans tout autre niveau d'enseignement. Toutefois, il faut accroître les dépenses d'éducation. L'ensemble du système éducatif guinéen a besoin de plus de dépenses d'éducation. Quant à l'enseignement tertiaire, je ne crois pas qu'il faille niveler les subventions. Voilà l'inégalité que je conçois juste et dont j'ose défendre.

Il faut que les dotations financières de l'Etat accordées à l'enseignement tertiaire soient en fonction des tailles, des besoins et performances des universités. Il faut qu'il y ait des émulations entre les universités, de la véritable compétition en vue de se tailler de bonnes parts des dotations financières de l'Etat. Il faut aussi faire bénéficier aux universités un cadre juridique à même de favoriser la diversification des sources de financement et les recherches codirigées avec le secteur privé. L'université guinéenne n'aurait aucun avenir si nous la coupons du secteur privé. Un cadre d'arbitrage en vue de l'affectation des dépenses éducatives doit être créé.

Tous convenons qu'il faut augmenter nos dépenses éducatives. Toutefois, on se pose la question de savoir où chercher les ressources financières dont nous avons besoin ?

Je commence par dire ce qui est une vérité toute nue et même crue : soit l'éducation est une priorité, la nôtre, nationale ; soit elle ne l'est pas. Si l'éducation est notre priorité, l'Etat de Guinée doit revoir ses ambitions à la hausse. A quoi sert bon d'entretenir un cabinet présidentiel aussi improductif qu'inutile, à coup de milliards de dépenses journalières ? Il faut dégraisser cet appareil, gourmand et vorace.

En sus de cette question de priorité, il faut d'autres mesures. Je propose que les dividendes de l'Etat de Guinée au titre de sa participation dans certaines entités minières soient à hauteur de 20 % alloués à l'éducation et servent de fonds d'entretien des infrastructures scolaires en République de Guinée. Par ailleurs, le secteur minier guinéen regorge des acteurs qui pourraient contribuer au soutien de l'éducation par la mise en place d'incitation à la responsabilité sociale par le biais des dons et aides déductibles d'impôt ; soit totalement ou partiellement.

Aussi, pourrait-on recourir à un autre cadre incitatif ; il consistera à mettre à contribution les firmes de téléphonies mobiles en vue de l'acquisition de certains supports didactiques. Si Orange Guinée, par exemple, aide une université à se doter d'un certain nombre d'ordinateurs, que le montant de l'aide ou du don soit déductible d'impôt lorsque le nominal ne dépasse par un certain seuil à préciser.

Par ailleurs, qu'un cadre réglementaire attractif soit créé afin de faciliter le rapprochement Universités- Entreprises par le moyen des recherches codirigées. Que le même cadre réglementaire incite aux formations continues et que les entreprises souscrivant à la formation continue de leurs cadres bénéficient des incitations fiscales. Un cadre incitatif et viable pour le développement du partenariat public-privé doit être créé pour le bien de notre éducation.

L'Etat de Guinée doit faire assez d'efforts, mais les parents d'élèves doivent être sensibilisés afin qu'ils s'assument et sortent de leur torpeur. Chacun doit jouer sa partition .

5-4) L'autonomie des universités

Il faut que les universités forment des îlots qui échappent aux politiques. Autrement, elles seraient perverties et corrompues. La légitimité de leurs dirigeants doit être garantie et promue. Les universités doivent jouir d'une liberté totale et inaliénable dans l'allocation de leurs ressources financières et ainsi que dans leur gestion de celles-là. Elles doivent utiliser leurs dotations comme elles le veulent à condition que les dépenses soient certifiées par des états de synthèses intelligibles et fiables.

Elles doivent aussi jouir de la liberté totale dans le recrutement de leurs ressources humaines – professeurs, chercheurs, étudiants, ainsi que la gestion

des rémunérations. Elles connaissent mieux que n'importe qui, leur besoin et ont la totale capacité de gérer leurs ressources humaines, matérielles et financières. Les universités doivent jouir de l'indépendance dans l'élaboration de leurs programmes d'études et ainsi que dans les modifications qu'elles désirent apporter à ceux-ci. Aucune immixtion, de l'Etat dans la gestion des universités ne doit être tolérée. L'autonomie dont il est question est organisationnelle, technique, opérationnelle et même organique.

5-5) La bonne sélection des enseignants et la valorisation de leur statut

La façon par laquelle on sélectionne les enseignants et les manières par lesquelles on traite les enseignants disent long sur les capacités à faire émerger des systèmes éducatifs de qualité.

5-5-1) La sélection des enseignants

Dites-moi, qui est- ce qui enseigne vos enfants et je vous dirai qu'elle société vous ferez. Un mauvais enseignant est un crime et un enseignant médiocre est un délit. La qualité de ceux qui forment le capital humain d'un pays est très importante. « L'enseignant médiocre dit. Le bon explique. L'enseignant supérieur démontre. Le grand inspire », disait William Arthur Ward. Cette assertion est vraie, la médiocrité des enseignants conduit à la création d'un système d'enseignement de restitution des connaissances. Et lorsque la restitution des connaissances devient l'ultime but d'un système d'éducation, on ne peut plus atteindre l'excellence et induire l'innovation. Et, une société qui n'innove pas, qui n'engendre rien, ne peut pas prétendre à l'excellence.

Une étude de McKinsey dénommée ‘‘ Top performing school systems’’, révèle toute l'importance de la bonne sélection des enseignements. Comme pour dire que pour donner un arbre aux fruits convoités, il faut une bonne graine de semence. Selon cette étude, les enseignants en Corée du Sud sont sélectionnés méticuleusement parmi les 5 % des meilleurs étudiants diplômés. En Finlande, l'échantillon de sélection des enseignants est un peu large et se

porte à 10%. Au Hong Kong, il est élargi à 30 %¹⁵. Les meilleurs systèmes éducatifs incitent les meilleurs étudiants à enseigner et font tout pour les maintenir dans l'enseignement, par le biais de diverses formes de motivation. Aux USA, le « Boston Teacher Residency », le « New York Teaching Fellows », ciblent les meilleurs étudiants qu'ils recrutent et puis forment. Leur cible idéale est les meilleurs diplômés parmi les doctorants.

Et ne soyez pas surpris que ces trois pays fassent mieux que les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Allemagne et certains autres pays de l'OCDE dans les récents classements du PISA et surtout en Mathématiques. Tout s'explique et le hasard n'enfante rien. Les efficacités des systèmes d'enseignement s'expliquent aussi par les méthodes de sélections de ceux qui enseignent et éduquent. Lorsqu'on choisit les petits universitaires ne détenant que les diplômes de la licence pour enseigner dans les universités, c'est bien normal que les niveaux des élèves baissent et frôlent le pire. Et de surcroît lorsque ces enseignants sélectionnés ne sont eux-mêmes que les fruits des systèmes inefficaces et défailants qui sont les nôtres.

Il faut revoir la sélection des enseignants de nos universités. Attirons les meilleurs universitaires et maintenons-les. Cela passe aussi par la définition des stratégies de revalorisation des statuts des enseignants afin que les meilleurs universitaires s'intéressent à l'enseignement.

Un bon enseignant à plusieurs rôles. Il ne doit pas faire seulement comprendre, mais inspirer pour réveiller le génie caché en la jeunesse. Par exemple, la plupart de grands économistes que l'histoire ait connue, déclare le plus souvent avoir été inspirés par l'un de leurs professeurs. Ces rôles de l'enseignant sont multiples et nobles. Ils concernent plusieurs niveaux.

Dans la diaspora guinéenne, se trouvent aussi des grands ingénieurs, de grands économistes, des grands penseurs et nos universités ont plus que jamais besoin d'eux. Il faut renforcer la gouvernance, les moyens d'éducation afin que ceux-là puissent venir tenir des conférences, des cours dans nos universités, les Guinéens ont besoin de nouvelles expériences, de nouvelles façons de penser, de nouvelles approches. La diaspora peut être mise au service du développement de la Guinée et elle l'acceptera volontiers, il suffit que les autorités adoptent des politiques encourageantes et affichent de la volonté.

¹⁵ McKinsey & Co, " How the World Performing School systems come out on Top ", 2007.

5-5-2) La valorisation du statut de l'enseignant

Enseigner est un noble métier que les réalités guinéennes font dégouter. L'enseignant guinéen, qu'il soit du primaire, du secondaire ou du tertiaire n'a pas de valeur sociale, un statut élevé et enviable dans la société. Pire, les enseignants dits contractualisés souffrent le plus. Ils doivent aller, chaque jour ouvré, enseigner et en fin de mois, ils ne reçoivent presque rien. Pourtant, ils remplissent leur part de contrat, mais l'Etat n'honore que peu ses engagements envers ses braves Hommes qui se battent pour sortir les masses de l'ignorance.

Je ne le dirai pas assez, un enseignant mal payé est un homme au moral bas et vulnérable à la corruption. Avant de percevoir leurs salaires, ils sont endettés partout. Comment voulez-vous, que ceux qui enseignent, inculquent de bonnes mœurs aux enfants, si eux-mêmes ont perdu l'honneur ? Nos professeurs, enseignants font partie des oubliés de l'Etat. Leur salaire est mirobolant au vu des charges qu'ils supportent .Ils doivent acheter des livres pour renforcer leurs connaissances et puis les partager. Alors qu'ils manquent des moyens essentiels de subsistances, comment vont-ils se procurer des documents ?

Le dicton populaire, selon lequel : « il est vide comme le portefeuille d'un enseignant guinéen » , est connu de tous .Voilà pourquoi , certains d'entre eux marchandent leur conscience au profit des étudiants et parents d'élèves qui leur font des cadeaux et promesses .Lorsque l'enseignant marche à pied et que ce soit l'étudiant qui lui ramène à la maison dans sa voiture à lui , et ce , à maintes reprises en faisant épargner à l'enseignant des charges de transports , ou des kilomètres de marche sous le soleil ardent ou pluie battante ; la suite est bien connue , il accepterait les avances de son élève.

Mon dessein est de revaloriser le statut de l'enseignant et de susciter une envie d'enseigner aux jeunes compétents .Une revalorisation du statut des enseignants commence par mettre dans leur plein droit, ceux aux droits spoliés : les contractuels .Il faut faciliter leur intégration à la fonction publique, en leur rendant en premier lieu, la totalité de leurs arriérés de salaires. Pour ce faire, il faut créer des départements chargés du recrutement et de l'intégration à la fonction publique des enseignants.

Les conditions de recrutements actuels contribuent à la dévalorisation de la profession même de l'enseignement. Un enseignant, doit être sélectionné parmi les meilleurs. Il faut du Top down et non le Bottom up. Les conditions de recrutements doivent être claires, les dates des concours élucidées et de même que les nombres de cadres à recruter, ainsi que les objectifs des différents concours. Une fois les concours et sélections terminés, les personnes retenues doivent suivre des formations pédagogiques avant d'être affectées. Les affectations doivent se faire en fonction des besoins des villes et régions. Quant aux universités, je maintiens mon avis, elles doivent jouir de l'autonomie, cela veut dire, qu'elles doivent sélectionner celui qui sied à leur fonction de préférence et remercier ceux qui ne leur apportent plus rien.

Dans une perspective de motivation des enseignants, des possibilités de distinctions honorifiques doivent être étudiées par des universités. Les professeurs, les plus méritants doivent être béatifiés de leur vivant. Ce n'est pas tout ; les logements sociaux pour enseignants doivent participer de nos politiques.

5-6) La mise en place d'une instance nationale d'évaluation de la qualité de l'enseignement

Il faut procéder à la mise en place d'une instance d'évaluation de l'enseignement à l'échelle nationale. Celle-là doit veiller à la qualité de l'enseignement en toute objectivité. Il faut une instance nationale d'évaluation de l'enseignement, qui évalue chaque année tous les établissements d'enseignement et qui publie des rapports, en vue de promouvoir l'efficacité mais aussi la compétitivité entre les différentes universités. Par ailleurs, pour juger de son efficacité externe, le système éducatif guinéen doit tâcher de se soumettre aux évaluations internationales telles : le PISA, Monitoring Learning Assessment (MLA), Third International Mathematics and Science Study (TIMSS), etc., en vue d'un éveil scientifique et d'une amélioration du niveau du système éducatif guinéen.

La compétitivité à promouvoir, n'est pas du type à faire disparaître les universités les moins performantes, mais de les aider à répondre à leurs problèmes et d'augmenter leurs performances. Car il faut pour ces typologies

d'établissements des plans de redressements, de restructurations après que les difficultés auxquels ils sont confrontés soient reconnues .

Cette instance d'évaluation nationale des performances des universités est le CNE : Conseil National d'Evaluation. Il aura pour mission d'évaluer l'ensemble des établissements tertiaires publics et privés de la Guinée. Cette instance doit être composée comme suit :

- Des membres du conseil National des Universités,
- Des membres de la Conférence des Présidents d'Universités¹⁶,
- Des membres de la Cour des Comptes,
- Des représentants du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Cette instance pour produire des résultats fiables doit être régie par les principes ci-après :

a) L'indépendance

Le principe de l'indépendance suppose que le Conseil National d'Evaluation soit composé que des cadres neutres, indépendants et compétents pour recueillir les informations au sujet du fonctionnement des universités, des contenus de leurs programmes d'enseignement, mais aussi au sujet de la qualité de leur enseignement.

b) La collégialité de l'évaluation

Ce principe suppose que les méthodes d'évaluation soient unifiées et les décisions devant découler des évaluations demeurent collégiales.

c) La périodicité de l'évaluation

La périodicité de l'évaluation sous-entend que les évaluations soient périodiques, régulières chaque année et perdurent.

¹⁶ La conférence des présidents d'universités, de même que le conseil national des universités sont des instances qu'il faut instituer et mettre en place, dans une perspective de création de plateformes d'échanges sur les mutations de l'environnement des universités. Chaque année et une fois par an, les présidents des universités, doivent se réunir pour échanger au sujet de l'université. Ce sera l'occasion pour chaque président d'informer ses pairs sur ses performances, les difficultés auxquelles est confrontée son institution. Avec des échanges, de la pluralité des idées, l'université guinéenne serait bien dirigée et le leadership des présidents d'université se renforcerait. L'instance à la charge de l'organisation de ces conférences des présidents d'universités est le Conseil National des universités. Ces deux instances doivent voir le jour.

5-7) La promotion de la recherche universitaire

Les recherches universitaires à initier en Guinée doivent reposer sur la créativité et l'innovation et non sur la curiosité et l'imitation. Comme le disait P. Douzou : « la curiosité ne garantit pas le succès en recherche. Il s'y ajoute une autre qualité : la créativité, qui bouscule les dogmes, les idées. » La recherche est un champ très vaste. Elle est le commun des entités publiques, des privées (entreprises) et universités. Et sa finalité est de stimuler la croissance économique par le biais de l'innovation : découvertes de nouveaux procédés de production, de nouvelles formes d'organisation etc. Et le stock de capital humain conditionne l'innovation. On ne peut innover sans capital humain digne de nom, sans université performante, sans méthodologie de recherche. Cela veut dire qu'un système d'enseignement ne peut induire une innovation et être efficace en recherche sans :

- Une bonne formation initiale et une rigoureuse sélection des enseignants,
- Une gouvernance universitaire efficace,
- Des financements importants,
- Les stratégies de recherche.

Les trois premiers éléments ont été débattus dans ce papier. Je ne voudrais donc pas me répéter. Ici, c'est la stratégie de recherche qui sera débattue. En effet, selon J.J .Duby ; Il y a trois grandes stratégies de recherches : la domination, le rattrapage, la spécialisation. Il convient de signaler que :

- La domination: consiste en la présence sur tous les fronts scientifiques et à toutes phases de mise en valeur de recherche ;
- Le rattrapage : consiste en l'organisation du transfert technologique et développement sur cette base des compétences propres.
- La spécialisation : elle consiste au choix d'un créneau, d'une niche scientifique et industrielle.

Quelle stratégie adoptée en tenant compte des impératifs ci-après :

- La contrainte de temps,
- Les contraintes financières,

- Les contraintes de ressources humaines,
- Les contraintes de la concurrence extérieure (par le biais de la mondialisation, du fait de l'expérience des grandes universités) ?

Bien évidemment, il faut d'abord amorcer un rattrapage. C'est-à-dire, il faut organiser les transferts technologiques sur la base de promotion de compétences propres et sur fond de créativité. Les recherches expérimentales universitaires doivent être orientées vers le rattrapage, nous sommes en déphasage avec les pays riches et nous ne pourrions avoir une efficacité interne et externe que par le biais du rattrapage. Ensuite, il faudra en second lieu des stratégies de spécialisation. Les pays aux économies émergentes sont dans cette étape. La spécialisation consiste en la quête d'un avantage comparatif à travers le choix d'un créneau par le truchement duquel on bâtit un avantage compétitif durable en termes de prix et de qualité des produits et services offerts.

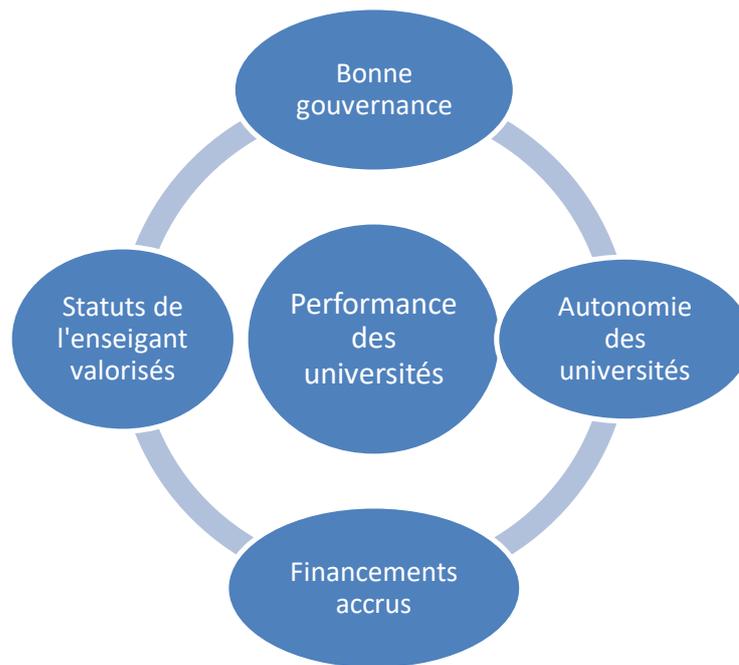
Grâce à la diversification de nos filières d'enseignement, notre pays pourra mettre en place plusieurs stratégies de recherche avec des effets d'entraînement. Les recherches codirigées avec les entreprises permettront à nos universités de mener des recherches appliquées et fondamentales à forte valeur ajoutée.

A l'Institut Agronomique de Faranah, par exemple, de grandes recherches théoriques ou appliquées en agronomie, en économie- agricole, peuvent être menées dans nos plaines à Monchon, Koba, du Niger, etc. L'Institut Vétérinaire de Dalaba, pourra, à titre illustratif, mener plusieurs projets de recherches avec l'Institut Pasteur afin de lutter contre certaines maladies, de mettre au point des vaccins. Son partenariat avec le Ministère de l'élevage permettra de mieux qualifier les politiques de ce département.

Nos compagnies de téléphonie mobile pourront codiriger des projets de recherches avec nos écoles d'ingénieurs et de tels partenariats symbiotiques seront bénéfiques pour nos universités et pour notre pays.

Voilà, le fameux cercle, permettant de transformer l'Education guinéenne, d'une éducation malade et agonisante en une éducation efficace aux prouesses reconnues.

Figure N°2: Cercle vertueux de transformation de l'enseignement tertiaire guinéen d'un enseignant moribond en un modèle d'excellence.



Source : Auteur.

VI - Les stratégies d'application des réformes éducatives

Une réforme est un projet, voilà la première chose qu'il faut avoir à l'esprit. Et tout projet est une réponse à un problème, à une demande et se veut être un processus unique avec plusieurs invariants et mobilisant plusieurs acteurs. Dans un projet de réforme quelconque, il est question d'optimiser les ressources financières, les délais, ce qui sous-entend qu'il faut mobiliser le plus d'acteurs, le plus de ressources. Il semble utile de montrer les six dimensions liées à cette réforme du système éducatif guinéen.¹⁷Ces dimensions importantes sont :

- **La dimension symbolique** : un projet de réforme de l'éducation doit avoir tous ses sens. Et se sont les symboles qui comptent en premier lieu, il convient de les poser.
- **La dimension politique** : il convient des rallier les soutiens politiques, pour réduire les résistances aux changements. Les acteurs politiques doivent être associés à cette réforme à travers les assises nationales de

¹⁷ Alain Asquin , Christophe Falcoz et Thierry Picq, « Ce que manager par projet veut dire », 2005 , pp.10.

l'éducation. Il en est de même pour les représentants de la société civile et les syndicats.

- **La dimension stratégique** : réformer l'éducation est d'un enjeu stratégique. Il convient alors de définir les objectifs, d'allouer les ressources et puis de veiller à la mobilisation des ressources humaines et financières. Une réforme ne saurait réussir si son enjeu stratégique est peu compris. Mobilisons les penseurs africains, des académiciens américains, des cadres d'entreprises, mais surtout l'ensemble de nos enseignants et professeurs pour réformer notre éducation. Il en est de même pour les partenaires.
- **La dimension méthodologique** : il est question de méthodes et outils à utiliser. Ceux-là doivent être appropriés. Ce qui veut dire que l'on doit saisir les différents enjeux de notre réforme et mobiliser les ressources nécessaires pour ce faire.
- **La dimension managériale** : il ne s'agit pas de mobiliser seulement des Hommes de par le monde, mais il faut aussi savoir manager les ressources humaines que l'on mobilise, sinon la réforme perd son sens et sa dimension symbolique.
- **La dimension dynamique** : Une réforme isolée, ponctuelle et partielle ne saurait suffire, l'école est une organisation ouverte sur un environnement en mutation. La réforme doit avoir une dimension dynamique. Les réformes doivent s'inscrire dans le temps.

Comment appliquer les réformes susmentionnées ? Faudrait-il tout brusquer, faudrait-il aller doucement en faisant la politique des petits pas ou encore faudrait-il chercher le consensus autour des réformes ?

a) L'hypothèse de la thérapie du choc

Brusquer les réformes du système éducatif guinéen serait une faute stratégique. Brusquer les réformes pour chercher les faveurs des citoyens guinéens serait une insulte à leurs maux. Notre système est un gros corps malade, il nécessite un diagnostic particulier et méticuleux. Cela demande du temps, il faut un délai interne raisonnable en vue de cerner ses vrais maux et éviter de s'attaquer aux effets secondaires. La stratégie de la thérapie des chocs ne serait qu'un surcroît de mal et le système éducatif guinéen irait droit au cimetière après une déconfiture totale.

Voilà pourquoi une thérapie du choc ne marcherait pas. Même si les problèmes sont connus, les avalanches de réformes peuvent se heurter aux mécontentements populaires si l'on manque à communiquer efficacement les contenus des programmes de réformes et de mettre en exergue leurs impacts sur le bien-être des citoyens.

b) L'hypothèse du gradualisme

L'éducation ne se réforme pas avec vitesse et précipitation. Edgar Morin, ne disait-il pas : « A force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on oublie sacrifier l'urgence de l'essentiel. » Les décideurs doivent comprendre, ce que sont : l'essentiel et l'urgent afin de ne pas créer des problèmes en voulant résoudre d'autres.

Le gradualisme marchera, car les réformes se feront au fil des temps durant une mandature ou au-delà. Mais encore, il faut que l'on imprègne auparavant certains problèmes, les plus foisonnants. Comme ça, on ira des problèmes les plus graves aux moins graves. Lorsque les plus brûlants des problèmes de l'éducation guinéenne tels que la gouvernance, les problèmes d'infrastructures, de gouvernance et des contenus des programmes seraient réglés on pourrait penser à la résolution d'autres moins importants.

c) L'hypothèse du consensus social

La quête du consensus social ou politique serait une opportunité de réduire les oppositions aux réformes. En cherchant le consensus, on débat des problèmes et cerne le mieux les causes de leur persistance et même de leur gravité. La quête d'un consensus social doit se faire par le moyen des assises nationales de l'éducation. Ces assises doivent regrouper les différents acteurs : politiques, les organisations de la société civile, les institutions de financements, les agences d'aide, les enseignants, les professeurs, les penseurs africains, universitaires étrangers etc. De telles assises lorsqu'elles sont bien organisées peuvent accoucher de grands résultats, de grandes propositions.

Le problème du consensus social est lié à la différence d'idéologies des acteurs de telles assises, à la différence entre les préférences des uns et des autres. Il est vrai qu'avec des préférences et idéologies différentes, le consensus social est impossible. Il faut le fabriquer, sinon il n'existe pas. Le consensus à fabriquer doit être fort. Par exemple, moi, je suggère que l'école guinéenne inculque des valeurs. Un autre dira que l'école ne doit pas enseigner les valeurs

mais se borner à la formation. Je veux donc dire que le gouvernement doit pouvoir tirer surtout des conclusions et enseignements nécessaires de telles assises et tenir en considération les suggestions qui lui paraissent pertinentes selon ses visions et son agenda . Mais il ne doit pas opter pour les réformes qui n'apporteraient pas le salut au peuple. Les conclusions finales l'appartiennent, celles stratégiques. Il faut prendre du temps, faire des concertations, faire des assises nationales sur l'éducation, afin d'arriver à des conclusions pouvant réduire les effets collatéraux des réformes.

Il faut allier les stratégies de consensus et du gradualisme. C'est ce qui marcherait en Guinée, nous aimons le consensus et surtout il faut dire que l'éducation doit faire un certain consensus sur un certain nombre de considérations et de valeurs. C'est pour cela que j'appelle aux « Assises Nationales de l'Education. »

Conclusion

En définitive , il ressort de ce qui précède qu'il est nécessaire et même urgent de procéder à de véritables réformes et restructurations du système éducatif guinéen en vue de comprimer le chômage , de redynamiser la croissance économique , d'éviter le gaspillage des ressources humaines , de lutter contre la pauvreté et les inégalités . Ces réformes doivent s'inscrire dans une logique de réponse aux problèmes auxquels l'école guinéenne fait face. Faudrait-il que l'on tienne compte des exigences du marché du travail domestique, lequel s'avère étroit, les exigences de la mondialisation et aussi nos valeurs. Il ne faut pas faire une réforme autocentrée, le monde est plus que jamais ouvert et la mondialisation est une tempête à laquelle aucune institution n'échappe.

Il faut plus de gouvernance dans nos institutions d'enseignement, plus d'autonomie pour nos universités, plus de transparence, plus de dépenses éducatives , plus de politiques d'évaluations en vue de faire de nos universités des entités de production des connaissances bénéfiques et non des usines de productions de chômeurs . Il est temps de faire de nos diplômés des gages de l'employabilité et non des passeports pour immigrer vers d'autres cieux , et de leurs récipiendaires des cadres aux perspectives de carrières et d'avenir éblouissantes et non des passagers clandestins.

Il faut veiller à ce que la gouvernance du secteur de l'enseignement , surtout universitaire permette : la transparence , promeuve la culture du résultat , les recherches scientifiques , la pro-activité , la responsabilité , les valeurs de la méritocratie , l'égalité des chances , la probité morale , de l'intégrité ...

Faudrait-il, que l'Etat rehausse ses dépenses d'éducation pour faire de ce secteur une véritable priorité et un levier de la croissance économique durable mais aussi un vecteur de rattrapage technologique et de développement.

Si réformer peut se faire très vite, la refondation, quant-à-elle, exige du temps, de la constance et de la méthode. L'heure de prendre rendez-vous avec l'histoire est échue. Le moment est suffisamment opportun pour que chaque guinéen se sente partie prenante du projet de réécriture d'une nouvelle histoire éducative dans notre pays. La place de la Guinée dans le concert des nations dépendra de la capacité de notre système éducatif à générer des Hommes hautement qualifiés, inventifs, dégourdis, porteurs de valeurs nobles, ouverts au

monde. C'est pour cela que je convie chaque guinéen d'où qu'il soit à s'approprier cette initiative et à en faire un combat.

Oui , aux Assises Nationales de l'Education ,

Oui , aux Assises inclusives,

Elles déboucheront à l'élaboration du premier Livre Blanc de l'Education.